

e'Arcisien

www.arcis-sur-aube.com

LE MAGAZINE DE NOTRE VILLE



UN BEL ÉTÉ

DANS NOTRE COMMUNE

8 SI ON EN PARLAIT

Réfection de la pelouse du stade

16 INTERVIEWS

L'Association des commerçants et des artisans

26 HISTOIRE

Napoléon, la dernière bataille

RÉTROSPECTIVE

4

SI ON EN PARLAIT

6

VIE MUNICIPALE

12

EN BREF

15



INTERVIEWS

16



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

20



HISTOIRE ET
PATRIMOINE

24

LES ASSOCIATIONS

28

CONSEIL MUNICIPAL

34

VIE PRATIQUE

40

AGENDA

42

RECETTE

43

Mentions légales :

Directeur de publication : Charles HITTLER, Maire

Conception et réalisation : SYSCOM' (www.agence-syscom.com)

Impression : DM Lettres Print Solutions (6 rue Archimède - 10600 La Chapelle St Luc)

Tirage : 1 650 exemplaires - **Dépôt légal :** juillet 2021

Crédit photos : SYSCOM', Mairie d'Arcis-sur-Aube, La Plaine d'Arcis, pixabay.com

Responsable de la publicité : Mairie d'Arcis-sur-Aube (03 25 37 80 36 - mairie@arcis-sur-aube.com)

CHÈRES ARCISIENNES ET CHERS ARCISIENS,

Charles HITTLER - Maire d'Arcis-sur-Aube



Au moment de l'écriture de ces lignes, alors que les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement accentuant la réouverture de certains commerces, des lieux de loisirs et la reprise de nombreuses activités, ma pensée va d'abord, aux familles touchées par la Covid-19. Ce retour à une vie « normale » prend doucement son cours et va permettre à la commune de retrouver son dynamisme. Vous trouverez dans l'agenda toutes les manifestations qui vont (devraient) se dérouler dans les prochaines semaines.



Le contexte de crise nous rappelle l'importance essentielle que constitue le lien social. Il représente une pierre angulaire de notre mandat municipal et de nos projets au travers, entre autres, des actions du centre communal d'action sociale (CCAS), de la mise en place d'une commission « Jeunes » ou de référents de quartier.

Le recueil de vos besoins par ces derniers est essentiel pour les adapter à nos futures décisions. À travers cette démarche participative, nous vous donnons la parole et je sais pouvoir compter sur votre concours. D'autant que la commune est retenue dans le programme « Petites villes de demain » qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus

des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Un autre moyen de rapprocher la municipalité du citoyen : l'application PanneauPocket. Ce système simple et efficace, qui transmet instantanément aux citoyens par notification sur les Smartphones ou tablettes les alertes et les informations de la commune, a déjà séduit plus de mille personnes.

Notre première année de mandat s'achève. Année mitigée au regard de nos désirs d'actions et de co-construction, freinés par la situation sanitaire actuelle ; année d'avancée au regard des diagnostics de notre parc immobilier et des travaux déjà entrepris qui vous seront ci-après exposés ; année d'installation de nos fondations

pour construire un avenir meilleur, intégrant les bouleversements environnementaux, climatiques et sociétaux à venir.

Autre projet freiné, la rénovation du parc Robert PIAT, en raison de difficultés techniques, mais aussi de l'état sanitaire de nombreux arbres frappés par la maladie de la suie nécessitant leur prochain abattage et incinération. Bien évidemment ils seront remplacés par des essences locales et adaptées, à l'instar des cerisiers, noyers et arbustes plantés le long de la voie Châtelaine derrière le stade communal.

Au fil de votre lecture, vous découvrirez une nouvelle présentation tout en retrouvant les rubriques similaires au dernier bulletin, avec à nouveau l'interview d'acteurs locaux (association, commerçant, artisan) et la présentation du chef de projet « Petite ville de demain » accueilli en notre administration depuis le 1^{er} juillet dernier.

Un dernier mot, en ce début de la saison estivale, au moment où les promenades sont particulièrement agréables, pour saluer le travail de fleurissement, d'entretien des espaces verts réalisé par les agents de la commune et remercier tous les habitants qui fleurissent, nettoient leurs propriétés, leurs trottoirs pour que notre ville soit belle et accueillante.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très agréable été ensoleillé, empli de joie et de bonheur.



Remise du chèque à la ligue contre le cancer



Cérémonie du 8 mai 1945





**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

.....
UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Arcis-sur-Aube

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.



2021
Autocar - Avion - Croisière

TRANSPORTS & VOYAGES
Île-de-France - Aube - Marne - Yonne



Tél : 03.25.37.83.51

www.procars-champagne.fr



Tél : 01.60.58.58.23

www.albavoyages.fr



Au cœur des attentes: de la semence au produit fini

Maîtrise des qualités – Traçabilité – Sécurité alimentaire

Respect de l'environnement



Innovation



Implication en filière

Agri Confiance®, CRC Label Rouge ...

Agriculture performante de proximité

Services aux agriculteurs : Approvisionnement – Conseil

Collecte – Commercialisation

... pour assurer le Développement
Durable de la SCARA.



S.C.A.R.A Z.I. DE VILLETTE 10700 ARCIS SUR AUBE Tél. 03 25 37 81 05 – Site : www.scara.fr



QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMISSION JEUNES

En octobre 2020 ont été élus les premiers jeunes citoyens siégeant depuis au sein de la commission Jeunes de notre conseil municipal.

Après de nombreux reports dus aux restrictions de réunions liées à la Covid-19, ces vingt jeunes filles et garçons se sont rencontrés en assemblée plénière le 21 mars dernier pour faire connaissance, au travers de « la charte de la commission Jeunes », de leur nouvelle charge de représentants de leurs camarades, d'initiateurs

et de porteurs d'idées, de rapporteurs devant le conseil municipal et d'acteurs des projets et des actions arrêtés. À l'issue de cette après-midi studieuse, monsieur le maire les accueillit à l'hôtel de ville pour une visite des locaux et un aperçu historique des lieux.

Toujours en raison de la crise sanitaire, un travail en ligne a été instauré afin de collecter des idées. Ce recueil d'embryons de projets est à hiérarchiser selon leurs degrés d'utilité, d'importance, d'urgence... et à développer pour arriver à terme à présenter le ou les

« Vingt jeunes filles et garçons se sont rencontrés en assemblée plénière le 21 mars dernier. »

projets retenus au conseil municipal pour action.

Au moment de l'impression de votre bulletin municipal, les choix n'ont pas encore été arrêtés (l'assemblée plénière étant prévue le 30 juin).

MÉDIATHÈQUE D'ARCIS-SUR-AUBE

Heure du conte pour petites oreilles (0-3 ans)

Laure Tramier, éducatrice de jeunes enfants (PMI) anime l'heure du conte à la médiathèque d'Arcis-sur-Aube (Espace Danton 1 rue de Paris) à 9h30 tous les premiers vendredis du mois (sauf pendant les vacances scolaires). Enfants de 0 à 3 ans. Entrée gratuite. En collaboration avec la PMI et le Nouveau Monde.

Inscription obligatoire : 03 25 37 83 93

Prochaines dates :

- Vendredi 03 septembre 2021
- Vendredi 08 octobre 2021
- Vendredi 05 novembre 2021
- Vendredi 03 décembre 2021
- Vendredi 07 janvier 2022



ACTUALITÉS DU PARC ROBERT PIAT

Le poumon vert d'Arcis-sur-Aube se situe à côté de la mairie château avec ses 5 hectares ; c'est un espace qui tient à cœur aux Arcisiens. Aussi avant de reprendre son aménagement qui a été commencé en 2019, la commission espaces verts a observé des anomalies sur plusieurs arbres, une noirceur sur plusieurs troncs ainsi que des arbres morts.



Suite à cette constatation, la municipalité a sollicité l'Office National des Forêts (ONF) pour faire un diagnostic d'environ 210 arbres ; celui-ci a été réalisé en mars 2021 :

- ▶ plusieurs arbres ont présenté des signes de sécheresse avec comme conséquence l'affaiblissement de la capacité de la résistance aux pathogènes. Cette faiblesse a permis l'installation de la suie sur plusieurs arbres, en particulier les érables et d'un dessèchement sommital des tilleuls,
- ▶ des frênes sont atteints de la chalarose, champignon virulent qui pénètre dans l'arbre par les feuilles et le collet,
- ▶ le gui est bien présent notamment sur les tilleuls,
- ▶ le lierre est intéressant sur le plan écologique mais il peut poser des problèmes de poids sur les arbres.

Le pourcentage d'arbres médiocres (11%) ou mauvais (4%) est très faible car le parc est jeune et beaucoup d'arbres sont tombés pendant la tempête de 1999.

Les préconisations sont d'abattre les perches, les arbres atteints par les maladies, d'enlever une partie du gui ou du lierre ; ces travaux seront réalisés de fin septembre à novembre par l'ONF.

La tonte tardive dans le parc s'explique par la présence d'orchidées pyramidales et par le principe de la gestion différenciée faite dans les zones de moindre passage.



Quelques plantations seront envisagées à l'automne en bordure de clôture et des contacts pris avec les Bâtiments de France vont nous permettre de continuer et d'harmoniser l'aménagement du parc.

Anne Loiseau

PLANTATIONS DE LA VOIE CHÂTELAINNE



La voie Châtelaine est un chemin très fréquenté par les promeneurs. Aussi la municipalité a décidé de la mettre en valeur en l'aménageant ainsi que la butte derrière le stade qui la longe.

Sur la butte, la plantation est essentiellement composée d'arbustes : cornouiller, noisetier, cytise, viorne, nerprun.

Le long du chemin, une douzaine de cerisiers et merisiers et cinq noyers ont été plantés en bordure.

Cette plantation qui dura trois jours a été réalisée par les services techniques et plusieurs conseillers ; au préalable la butte avait été préparée par monsieur Camille Cousin, conseiller municipal.

Un grand merci à tous de la part de la municipalité car cette collaboration a été efficace.

Dernièrement les services techniques ont débroussaillé pour éviter que ne prolifèrent les graines de chardon ou d'autres adventices.

Une table de pique-nique sera installée prochainement sous les grands arbres.

Cependant des passages de moto dans cette plantation ont été remarqués, aussi le respect de cet aménagement est important pour la suite de son évolution.

Anne Loiseau

RÉHABILITATION DU PLATEAU SPORTIF DE LA ROUTE DE BRIENNE

Présentation d'un projet d'envergure

Depuis notre prise de responsabilités, nous nous attachons à faire un état des lieux sur l'ensemble des édifices municipaux. Nous nous fixons pour l'année 2021, l'objectif de mettre hors d'eau l'ensemble du parc des établissements recevant du public (ERP) (COSEC, écoles et cantine, église, tennis couvert, mairie, dojo, tennis de table, vestiaires et club-house du football, salle de la Fraternelle, espace Henri Dunant...). Nous rappelons tout de même brièvement l'état dans lequel nous avons expertisé ces installations : fuites du toit du tennis couvert, piste d'athlétisme inondée dès la période de fortes pluies ou d'orage, les deux terrains de football quasiment inutilisables sans aucun entretien depuis trop longtemps, le COSEC dans son « jus » malgré ou grâce aux efforts et à l'entretien quasi quotidien des deux gardiens qui se sont succédés à ce poste et à son chevet, mais qu'il était urgent de réhabiliter.

Hormis cet objectif déjà conséquent, nous concentrons également nos efforts sur l'amélioration du plateau sportif de la route de Brienne qui avait besoin de retrouver un certain standing, afin de proposer aux associations un outil de qualité propice à leur développement et incitant les Arcisiennes et les Arcisiens à les rejoindre.

Un gros effort a été consenti sur le terrain de football nécessitant le moins de

travaux de grande ampleur. Ainsi nous nous sommes adressés à des spécialistes de la rénovation des pelouses, la société COMPO EXPERT et la société NATURALIS qui ont fait dans un premier temps des prélèvements de terre sur les deux terrains de football afin de faire une analyse de sol et ainsi déterminer un programme d'amendement et de fertilisation propre à chaque équipement. C'est encore eux que l'on consulte régulièrement afin d'ajuster nos actions au budget de la commune. C'est encore eux qui nous ont orientés vers la société SOTREN spécialiste des travaux nécessaires à la réalisation des programmes énoncés.

C'est ainsi que probablement pour la première fois le terrain de foot a subi un carottage (environ cinq cents trous au m² sur une profondeur avoisinant les 10 cm), un sablage de l'ordre de trente tonnes à l'hectare associé à l'adjonction d'un améliorateur de sol, le tout suivi d'un ré engazonnement et d'une fertilisation. Le programme se poursuit et les résultats ne se sont pas fait attendre, mais des conséquences de cet effort résulte l'obligation d'entretien soutenu. La fréquence de tonte s'en trouve très accentuée et le passage de l'aérateur également. Il faut ajouter à cette situation un peu inédite l'option prise par l'ancienne équipe dirigeante d'équiper le matériel lourd de tonte du système « mulshing » qui est plutôt à proscrire sur les terrains de football.

Après cette rénovation de la pelouse l'assainissement de la piste d'athlétisme s'avérait être une évidence. Il a donc été procédé à la pose d'un drain, sur tout le demi-cercle nord de la piste avec un dégagement côté terrain de football. Du fait d'un terrassement important il a été décidé de regarnir l'ensemble de la piste en l'associant à un travail de surface. C'est ainsi que trente tonnes de schiste ont été épandus de manière homogène sur l'ensemble de la piste, suivi du passage d'un râteau multifonction griffant et égalisant le matériau afin de rouler l'ensemble pour terminer la restauration. Là aussi, la satisfaction des utilisateurs a été immédiate et unanime.

Reste pour parfaire cette cure de remise en état, la réfection du terrain dit d'honneur impraticable par la double colonisation des lapins et des chardons. Nous avons au printemps passé un désherbant sélectif autorisé sur les chardons qui n'ont pas du tout apprécié l'opération, il nous reste à réfléchir comment dans un premier temps on peut rendre cet équipement de nouveau opérationnel rapidement et dans un deuxième temps éloigner et protéger nos deux terrains des visites nocturnes de voisins indésirables.

Le plus gros dossier de cette réhabilitation étant la mise aux normes BBC du COSEC et des salles de tennis de table et d'arts martiaux, mais ceci fera l'objet d'un article.



État de la pelouse avant travaux

Chardons envahissant le terrain du bas

Piste inondée

Travaux en cours piste et terrain de foot

Après travaux, le 30 mai 2021

GUERIN & FILS
 CAVES ET CARBURANTS
 ARCIS-SUR-AUBE
 03 25 37 84 64

TOUT ÉVÈNEMENT
WHISKY - RHUM - VINS - BIÈRES
 PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ASSOCIATIONS



HUGUIER FRERES
 VIANDES DE TERROIRS



Viandes / Produits Elaborés Charcuteries Pâtisseries Charcutières Barbecue Plats Traiteur

Retrouvez-nous dans nos magasins de :

SAINT GERMAIN mag.saintgermain@huguiere-freres.fr 03 25 45 17 03	ECREVOLLES mag.ecrevolles@huguiere-freres.fr 03 25 80 99 54	MAILLY-LE-CAMP mag.mailly@huguiere-freres.fr 03 25 37 30 25
--	---	---

Chaque semaine retrouvez nos promotions sur : www.huguiere-freres.fr ou sur nos réseaux 

HUGUIER FRERES, CHAMPENOIS AU SERVICE DU GOÛT DEPUIS 1901 - VIANDES / CHARCUTERIES / PRODUITS ELABORÉS

Depuis 2020, nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone en mettant en place des actions de compensation de nos émissions carbone.

En 2020, nous avons planté 2100 arbres à Saint-Martin-d'Ablois (51), près de l'usine de Torcy.

En 2021, 3000 arbres seront plantés en partenariat avec nos clients.

C'est le projet 

Vous aussi rejoignez-nous !

FRAENKISCHE France SAS – Les Grands Champs - Route de Brienne – 10700 TORCY LE GRAND
www.partenaires-durables-et-responsables.fr

TRAVAUX VOIRIE 2021 RÉALISÉS



◀ Déplacement de la zone de stationnement des bus scolaire devant l'école Aurillac. Cette modification a permis de créer six places de stationnement et deux places de stationnement « arrêt minute ».



◀ Création d'un chemin en enrobé pour les piétons du passage à niveau côté du centre de secours. Reste à poser les balises de protection et le marquage au sol.

Mise aux normes « personnes à mobilité réduite » (PMR) des arrêts de bus rue de Châlons et changement des abribus.



Début des travaux qui de la Marine. Reste à poser l'enrobé, cette rue est passée en espace partagé (priorité dans l'ordre, piétons, vélos, autos limitation de vitesse 20 km/h).



◀ Création d'un parking covoiturage à côté du magasin Aldi.



Création d'une place de stationnement « personne à mobilité réduite » devant le collège La voie Châtelaine.



Passage en espace partagé (priorité dans l'ordre, piétons, vélos, autos limitation de vitesse 20km/h) dans le lotissement du Prieuré.



TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

➤ ARCHERS (stand de tir)

Raccordement électrique au bâtiment en cours.

➤ ATELIERS MUNICIPAUX

Éclairage et électricité dans les serres.

Changement des bâches sur deux serres.

Pose d'une fenêtre avec volet roulant.

➤ CAMPING

Peinture balustrade du pont prévu par Éts DEFRANCE.

➤ CHALET VILLETTE

Réfection de la toiture.

➤ ÉCOLE AURILLAC

Création de deux ventilations dans la dalle béton.

Réfection de la classe 8 prévu en juillet.

Le bâtiment de la psychologue a été équipé d'un système d'alerte performant.

➤ ÉCOLE JULES FERRY

Pose de nez de marche en aluminium des deux escaliers. Raccordement électrique des volets roulants du

bureau du directeur.

L'entrée des visiteurs se fait du côté bureau 37 rue Jaurès.

Abri près de la porte 3

Fuite toiture et réparation de la poutre.

Calorifugeage du réseau hydraulique pour 0 euro.

➤ ÉCOLE MATERNELLE JEAN JAURÈS

Crépi côté rue sera fait en juillet.

Pose d'aérations.

Clés accès pompiers.

➤ ESPACE DANTON

Calorifugeage du réseau hydraulique pour 0 euro.

➤ RESTAURANT SCOLAIRE

Les faitages ventilés sont changés.

➤ GYMNASE

Pose de 8 grooms dans vestiaires intérieurs.

Pose d'une vanne de coupure d'eau dans les sanitaires des filles.

Nettoyage des chéneaux et réparation de fuites au dojo.

Chiffrage rénovation.

complète du gymnase via CLIMAXION.

Reste à faire : Pose d'un escalier escamotable

➤ MAIRIE

Calorifugeage du réseau hydraulique pour 0 euro.

Réparation de 220 mètres de couverture et d'une partie du mur nord.

➤ HLM RUE JEAN JAURES

Changement du groupe VMC.

➤ HLM 32 & 34 ROUTE DE NOZAY

Pose d'éclairage avec détection aux entrées.

➤ NOUVEAU MONDE

Remplacement de la chaudière en urgence en février.

➤ SALLE DES FÊTES

Calorifugeage du réseau hydraulique pour 0 euro.

➤ MAISON POLICE MUNICIPALE

Reste à poser portillon.

➤ TENNIS COUVERT

Problème de fuites résolu.

➤ ÉTUDE ET RAPPORTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'AUBE

des logements communaux loués dans le cadre d'une rénovation énergétique.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

28 rue des Cordeliers
10700 ARCIS-SUR-AUBE

➤ TOUS LES MERCREDIS ET LES SAMEDIS DE SEPTEMBRE DE 15H00 à 17h00

(à compter du mercredi 1^{er} septembre)

NOUVEAU COMMERÇANT DOG ART INSTITUTE

Depuis le mois mai dernier, **Michel POLO**, s'est installé au 21 rue Pasteur, pour tenir un salon de toilettage canin.

➤ Prise de rendez-vous au **06 75 14 08 88**.



Ouverture en Mai 2021
DogArt Institute
Salon de Toilettage

21 Rue Pasteur 10700 Arcis-sur-Aube

Prise de rendez-vous à partir du
16 Avril 2021
Tél. : 06.75.14.08.88

Facebook : DogArt Institute

Toiletteur Belge, 20 ans d'expérience.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les actions du C.C.A.S.

La commission sociale en lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a pour mission d'être au plus proche des besoins des Arcisiens. Le « social » tel qu'on peut se l'imaginer est en plein changement, il passe d'une gestion des problèmes de la vie, à l'accompagnement des

moments de la vie. La politique sociale de notre commune, s'appuie sur un diagnostic en lien avec les partenaires sociaux et les habitants. Nous avons à cœur d'accompagner les différents moments de vies des habitants et aussi d'avoir une attention bienveillante pour nos aînés. Cette année si particulière a été pour nous

d'accompagner les personnes les plus impactées par les confinements et de répondre présent aux différentes demandes des habitants. Nous avons aussi voulu consolider les actions existantes de l'ancienne équipe qui ont un réel impact pour les habitants et d'en promouvoir de nouvelles en lien avec les acteurs locaux.

UN REGARD BIENVEILLANT POUR NOS ANCIENS

Pendant la période de confinement et de crise sanitaire, nous avons eu un regard bienveillant pour nos anciens. Nous avons été contraints d'annuler le traditionnel repas dansant, et avons décidé de le remplacer par la distribution d'un panier garni, complété par deux bons d'achats de dix euros à dépenser dans nos magasins de proximités arcisiens. Le tout dans un double objectif de soutien de nos commerces fortement impactés par la crise sanitaire et également permettre aux personnes de retourner voir leurs commerçants. Les paniers ont été bien accueillis, et très appréciés.



DISTRIBUTION DE COLIS

Le CCAS a distribué **275 paniers** ce qui a permis de toucher 355 personnes. Pour la restitution, nous avons tenu une permanence et nous avons aussi déposé les paniers directement chez les personnes non mobiles.



Il nous a tenu à cœur de ne pas oublier les résidents de l'EHPAD Pierre d'Arcis, qui ont aussi été fortement touchés par la Covid. Nous avons donc décidé de leur offrir un goûter et des jeux en bois adaptés à la mobilité des pensionnaires.

Ce goûter a été proposé un vendredi en compagnie de l'équipe de la maison de retraite et de deux adjoints.



En plus de cette distribution, nous avons mis en place des appels téléphoniques pendant le deuxième confinement, réalisés par des conseillers de la commission sociale et du CCAS, ainsi que des visites à domicile qui nous ont été proposées par la MPT Centre Social, Un Nouveau Monde. Ce lien indispensable pour les personnes les plus touchées par l'isolement lié à la crise, a été fortement apprécié et nous gardons encore aujourd'hui des contacts avec certains d'entre eux.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Toujours lié à la crise, les violences intrafamiliales se sont multipliées en France, et notre commune ne fait malheureusement pas exception. En lien avec les travailleurs sociaux du conseil départemental, nous avons décidé de soutenir les personnes, majoritairement des femmes, qui sont obligées de quitter leur foyer du jour au lendemain pour leur sécurité. Nous avons financé cinq sacs à dos d'urgence, pour accompagner, au minimum, le départ de ces femmes de leur domicile. Le CCAS a été soutenu par Carrefour Market d'Arcis-sur-Aube, avec le don de produits d'hygiène et de jeux pour les enfants. Ce projet est en lien avec le pôle des solidarités du conseil départemental de l'Aube, qui est souvent le premier acteur à recevoir ces victimes et à les aider.



Outre ces actions, une permanence est ouverte, sur rendez-vous, à la mairie, assurée par Cynthia Lesage, adjointe aux affaires sociales, pour accompagner les personnes dans leurs différents besoins.

CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche, voisin... directement à la mairie,

03 25 37 80 36. Le CCAS en lien avec les ASVP, se chargeront de prendre des nouvelles des personnes inscrites sur la liste.



Le salon
L'AURÉAS

Coiffeur - Visagiste

*Venez découvrir les nouvelles tendances
Printemps Été 2021 !*



26, rue de Paris - 10700 Arcis-sur-Aube - Tél. 03 25 37 82 57

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER,

Un lien utile entre les habitants et la mairie

C'est une relation directe et plus proche avec les habitants. Elle favorise la démocratie participative de notre commune.

Ils ont comme principale mission de recueillir les attentes et préoccupations des habitants pour améliorer la qualité des services et leur cadre de vie.

Dégradations et incivilités, propreté et embellissement, stationnement, circulation, aménagement, travaux, éclairage public, voirie...

Ils ne prendront pas en compte les problèmes de voisinage (conciliateur)

Le référent ou les référents de quartier, selon le quartier, a une relation d'engagement partagée avec les élus. Il exerce sa mission à titre bénévole dans le respect des valeurs de la laïcité, d'impartialité et d'écoute des autres ; il reste soumis à un devoir de réserve.

Il réside dans le quartier dont il s'occupe, il est majeur, est inscrit sur les listes électorales et est le seul membre volontaire de la famille.

Il assure le lien entre les habitants et la municipalité et suit le traitement des demandes. Le référent de quartier s'engage pour un an par tacite reconduction.

Les services municipaux doivent permettre d'éclairer le choix des élus et de préciser la faisabilité des projets.

Les agents municipaux ne peuvent pas se porter volontaires comme référent mais peuvent naturellement contacter le référent.

Le bureau de quartier se compose du ou des référents de quartier et d'un adjoint ou un conseiller qui seront du quartier si c'est possible et il se réunit deux fois par an.

Déroulement du comité consultatif

À raison d'une réunion par semestre par quartier : c'est une réunion publique d'échanges avec la municipalité, le bureau de quartier et les habitants. Elle est animée par l'élu référent de quartier.

Les membres du bureau et le maire sont présents :

- Présentation des projets et sujets élaborés par le bureau.
- Échange avec les habitants.
- Le directeur des services techniques participe aux réunions ainsi que la police municipale.

Découpage territorial :

1. Quartier ouest
2. Quartier sud
3. Quartier est
4. Quartier nord & centre

LA POLICE MUNICIPALE A DÉMÉNAGÉ

La police municipale ainsi que les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ont déménagé depuis le mois de mars dernier. La maison de police se situe **15 rue de Brienne à Arcis-sur-Aube**.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

➤ Vous pouvez les contacter au **03 74 72 12 69**





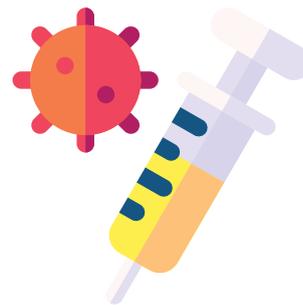
PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme « **Petites villes de demain** » lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par les préfets de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Partie intégrante du Plan de relance, ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux.



Dans le cadre de ce projet, la municipalité a recruté un chargé de mission qui a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021.

Son rôle est **d'accompagner les élus de la commune**, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet permettant le développement du territoire dans divers domaines et de renforcer l'attractivité du centre-ville.



CAMPAGNE DE VACCINATION

Une campagne de vaccination a été organisée par le conseil départemental et les sapeurs-pompiers de l'Aube le 3 juin dernier à la salle des fêtes d'Arcis-sur-aube pour la population générale à partir de 18 ans sans aucune restriction.

CRISTAL UNION

C'est ensemble
que nous avançons.

Etablissement
d'ARCIS-SUR-AUBE

CS 70053
10700 VILLETTE-SUR-AUBE

Tel. **03 25 37 11 00**

Fax. 03 25 37 02 45

Production Sucre et Alcool



GRADASSI Entreprise



4 rue Gaston Brodart - 10700 ARCIS SUR AUBE

Tél : 03 25 37 87 63 / gradassi.entreprise@orange.fr

Chauffage - Énergies renouvelables - Pompe à chaleur - Climatisation
Plomberie - Électricité

COMMERÇANTS ET ARTISANS DE PROXIMITÉ À ARCIS-SUR-AUBE

Parlez-nous de votre association :

Le réveil de cette association a été impulsée par une volonté de la mairie et sa mise en place est devenue une évidence pour un certain nombre de commerçants souhaitant relever le défi du regroupement et du partage dans un contexte où les échanges n'étaient guère réalisables.

CAP Arcis : Commerçants et Artisans de Proximité à Arcis-sur-Aube, se veut être une association de rassemblement et de partage avant tout afin de valoriser nos enseignes. Elle a pour souhait de fédérer tous les acteurs du bassin arcisien au travers de ses actions car bien que la mise en avant des commerces et des enseignes arcisiennes soit la priorité, nous souhaitons mettre en valeur la présence et la richesse de tous ces acteurs du quotidien.

Pourquoi cette envie de remonter une association de commerçants dans un contexte aussi difficile ?

La période d'isolement que nous avons tous subie et traversée tant bien que mal nous a permis de nous rendre compte à quel point il était difficile de gérer nos activités seuls confrontés aux multitudes d'informations à digérer, aux restrictions imposées et qu'il était important de se soutenir pour partager nos informations, ne serait-ce que par le partage des marches à suivre pour les aides, des liens à consulter pour approfondir nos connaissances, voire connaître nos droits !

À partir de là, l'envie de se réunir, de se soutenir est devenue une priorité, une évidence.

Quelle est la force de votre bureau ?

Le bureau est composé de neuf personnes : sept femmes et deux hommes, d'âges différents, représentants des enseignes de différentes tailles allant de la petite entreprise à l'auto-entreprise. C'est un judicieux mélange de sagesse et de fougue à la création d'une belle dynamique constructive.

La force du bureau et ce qui le caractérise : c'est tout simplement l'envie, l'envie de se regrouper, l'envie de faire des actions communes, l'envie de faire connaître et reconnaître le savoir-faire de nos enseignes, de nos commerces

et nos petites entreprises. Il faut savoir qu'il y a environ cent enseignes entre commerces et artisans à Arcis-sur-Aube, nous avons une véritable richesse professionnelle et ceci dans tous les corps de métiers.

Le bureau est ouvert à tous ceux qui voudraient le rejoindre en tant que membre et toutes les réunions seront annoncées par what's App « Commerces Arcisiens » et Facebook « CAP Arcis » afin que chaque adhérent puisse y assister.

Pensez-vous que c'était une attente de l'ensemble des commerçants et artisans locaux ?

Cela semble évident du moins c'est une évidence pour le bureau et les premiers adhérents à l'association, maintenant à nous de donner l'envie à d'autres de nous rejoindre et à faire de beaux projets ensemble. Nous avons de beaux projets à mettre en place et si nous voulons qu'ils soient couronnés de succès, nous ne pourrions pas y arriver sans un élan de tous.

Ne dit-on pas que les personnes motivées sont motivantes ?

De la motivation nous n'en manquons pas !

Que risque-t-on au partage de projets communs mettant en valeur toutes les enseignes du bassin arcisien ?

Réponse à venir et à découvrir ensemble mais en tout cas rien de négatif car au-delà de nos commerces et enseignes, c'est une aventure humaine qui nous attend et cela ne peut-être qu'enrichissant !

Quels seront vos premières actions pour redynamiser le tissu local ?

Notre première action sera la plus importante de l'année 2021 mais également des années suivantes, nous allons préparer et participer à la journée nationale : la JNCP (Journée Nationale du Commerce de Proximité) qui se déroulera le 9 octobre 2021.

Cette journée réservera bien des surprises tout en vous faisant découvrir nos métiers et nos richesses professionnelles au travers d'un parcours

dans la ville et de pôles par thématique.

Ensuite durant toute l'année 2022, nous ferons des différentes actions au rythme des fêtes, des saisons, nous souhaitons mettre en place un chèque de promotions, organiser un loto... les idées ne manquent pas cependant nous sommes ouverts à toutes suggestions, n'hésitez pas à venir vers nous et de nous faire partager vos envies : contact@caparcis.fr



COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

- **Présidente :** Valérie Gilquin. Éts Brelest
- **Vice-présidente :** Caroline Chery. Beauty griff's
- **Trésorier :** Nicolas Martin. Axa assurance
- **Vice-trésorière :** Delphine Trutat. Ets Guérin
- **Secrétaire :** Julie Rénaux. La Pomme d'or
- **Vice-secrétaire :** Nicolas Allais. Garage Allais
- **Communication :** Charlotte Martin Corbin. Axa assurances
- **Communication :** Béatrice Coquin. Marjolaine
- **Membres :** Sarah Mezghiche. Arcis Bonnes affaires

SOCIÉTÉ BEZAIN FILS

Richard : la 5^{ème} génération !

Nous sommes allés à la rencontre d'un artisan arcisien, Richard Bezain et lui avons posé quelques questions. Découvrez ses réponses.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise et son historique ?

R. B. : L'entreprise a été créée en 1884 par Gustave Arthur Bezain, chapelier et tailleur, spécialisé dans les vêtements sur mesure. Gustave a eu deux fils, dont Pierre, qui a repris l'entreprise et a épousé une demoiselle Richard (famille connue dans le domaine de l'ameublement), c'est elle qui a apporté à l'entreprise sa partie ameublement et ébénisterie. Le fils de Pierre, Jean, mon grand-père, s'est associé à ses trois sœurs (Colette, Louise et Simone) dans les années 40 afin de fonder la société Bezain Fils, dont les axes sont portés sur l'ameublement et les vêtements. Son frère Jacques a, quant à lui, fondé sa propre entreprise, rue de Paris.

Patrice (mon père) a repris le flambeau familial à la fin des années 80 et a arrêté l'habillement afin de se consacrer uniquement à l'ameublement. Et moi, Richard Bezain, j'ai commencé à travailler dans la société de mon père en 1997 et j'en suis devenu le gérant en 2009. L'entreprise a évolué vers la menuiserie et l'ébénisterie. Dans notre entreprise, on a toujours travaillé à deux générations en même temps. En 2010, j'ai été rejoint par ma compagne, Sandra et en 2015, l'entreprise a déménagé de la place de la République vers la route d'Ormes pour plus d'espace de stockage, un meilleur accès pour les livraisons et plus accessible pour la clientèle.

Richard, quel a été votre parcours ?

R. B. : Depuis tout petit, j'ai toujours baigné dans cette entreprise familiale. J'ai souhaité passer un CAP d'ébénisterie puis un CAP de menuiserie dans une autre structure afin de découvrir ce qui se faisait ailleurs. Et depuis 2019, je me suis investi en tant qu'administrateur de la CAPEB, le syndicat artisanal des petites entreprises du Bâtiment.



Pourquoi avoir repris l'entreprise familiale ?

R. B. : Continuer le travail des générations précédentes en reprenant l'entreprise familiale était pour moi une évidence, la suite logique. J'ai toujours travaillé dans l'entreprise, sauf pendant mes 4 années de CAP.

Pour vous, quelles sont les clés de la réussite pour qu'une entreprise se perpétue de génération en génération ?

R. B. : Je ne sais pas s'il y a vraiment des clés de réussite, mais il faut être à l'écoute des clients, de la demande. Il faut savoir se remettre en question. Et l'entreprise évolue avec son temps, il n'y a qu'à voir comment des chapeaux et des vêtements, on est passé à l'ameublement, la menuiserie et l'ébénisterie (cuisines, fenêtres...). Il faut évoluer pour fidéliser les clients.

Quels sont les avantages de travailler avec votre compagnie ?

R. B. : Nous sommes complémentaires, chacun a son rôle. Bien se connaître permet de faciliter la communication. Son implication est un soutien naturel, une force supplémentaire. Et le fait de ne plus habiter sur place, contrairement à nos aînés, c'est un avantage quand on ferme la porte des locaux. En rentrant, il arrive qu'on fasse un petit débrief, mais ensuite on passe à autre chose.

Comment vivez-vous cette période avec la Covid et la crise mondiale ?

R. B. : Globalement, on a réussi à maintenir une activité dans les ateliers. On a avancé des chantiers à distance avant de pouvoir se déplacer chez les clients. Mais le plus gros problème, c'est le manque d'approvisionnement en matières premières et la flambée des prix. Les pays étrangers s'arrachent le bois et les métaux se font également très rares.

Que peut-on vous souhaiter, Richard ?

R. B. : Eh bien, de poursuivre dans la continuité ! Une reprise de l'activité globale et mondiale. Et aussi arriver à conserver le commerce de proximité et l'artisanat local !

L'AV3S ARCISIENNE

Cédric, l'AV3S Arcisienne est née en quelle année ? Et pourquoi avez-vous choisi Arcis-sur-Aube ?

Bonjour, l'AV3S Arcisienne a vu le jour lors de la saison 2019 - 2020. Cela faisait déjà 2 saisons que nous intervenions auprès de la population arcisienne via notre club référent de l'Athletic Villacerf Trois Seine.

La croissance de l'association fût si importante que nous avons décidé de créer une section locale afin de renforcer notre présence auprès de nos adhérents du bassin Arcis-sur-Aube / Mailly-le-Camp / Ramerupt.

Nous sommes arrivés à proposer des activités sur le secteur arcisien car l'ancien président de l'AV3S (M. NEPPER Nicolas) a été contacté par l'ancienne municipalité pour savoir si nous pouvions apporter une pratique qu'il n'y avait pas.

Lors de la première année, nous proposons trois créneaux d'entraînements les jeudis soirs : un éveil athlétique - Poussin (à destination des enfants scolarisés à l'école primaire), un Benjamins - Minimes (pour les collégiens - lycéens) et un adulte.

Dorénavant, nous proposons près de dix créneaux différents. Et l'AV3S Arcisienne compte près de 140 licenciés.



Maintenant qu'on en sait un peu plus sur votre club, pouvez-vous développer en nous donnant la philosophie générale et le détail de vos activités ?

Les valeurs que le club de l'AV3S Arcisienne veut véhiculer sont : Plaisir, Découverte, Intégration et Progression.

Notre volonté est de proposer TOUTES les pratiques pour que TOUT LE MONDE puisse y trouver son bonheur. Faire une séance de sport et en sortir avec le sourire, c'est notre but ultime. L'engagement de notre équipe d'encadrement, la qualité des

entraînements que nous voulons proposer est également un vecteur important de notre reconnaissance sur le territoire.

L'activité physique est un moyen de se découvrir, d'apprendre sur soi, d'apprendre le vivre ensemble, de se maintenir ou de se remettre en forme.

Nous souhaitons également donner des responsabilités aux jeunes adolescents que nous côtoyons, en les invitant au maximum à aider à encadrer les séances des plus jeunes. La responsabilisation fait partie de l'ouverture d'esprit et de l'intégration que nous souhaitons favoriser.

Notre association propose des séances dès trois ans.

Les différents créneaux que nous proposons sont : le Baby Athlétisme (école maternelle), l'éveil Athlétique (école primaire), le perfectionnement Athlétique - Piste (collège - lycée), des séances adultes (renforcement, course à pied), une séance Sport Santé (pour les personnes en reprise d'activité physique suite à maladie, événements de la vie), des séances pour l'intégration par le sport de la population réfugiée.



Quels sont les objectifs de l'AV3S Arcisienne pour la saison qui s'avance et pouvez-vous nous en dire plus sur votre politique de formation des jeunes, notamment sur la création d'une section athlétisme en partenariat avec le collège de La Voie Châtelaine ?

La saison qui arrive, on le souhaite tous, doit s'annoncer comme celle de la renaissance pour les associations sportives. L'AV3S Arcisienne ne fait pas exception et nous espérons que tous les adhérents pourront retrouver le plaisir et le bonheur de refouler les terrains tant d'entraînements et que de compétitions.

Pour être plus précis, notre objectif est de continuer à fortifier notre école d'athlétisme (pour les enfants scolarisés en école primaire) et le perfectionnement athlétique (pour les collégiens). Le lien avec les écoles du premier degré et du secondaire doit devenir prioritaire pour l'accès de nos jeunes Arcisiens aux activités physiques et à la découverte de leur schéma corporel.

Nous souhaitons de tout cœur revoir nos adultes venir profiter des différentes possibilités qui s'offrent à eux.

Depuis début Septembre 2020, la relation avec le collège de La Voie Châtelaine s'est en effet développée avec la mise en place de la Section Sportive Scolaire Athlétisme. Le contexte de cette première saison a été vraiment délicat car les progrès de nos jeunes et l'émulation collective n'ont pas pu être validés par les compétitions. Cependant, l'attrait que la section a connu pour sa première année d'existence



est fort. Environ une trentaine de collégiens se sont inscrits en début d'année. Nos deux éducateurs ont ainsi pu les encadrer tout au long de la saison et leurs faire découvrir les joies des activités pistes que proposent l'athlétisme. Un très beau projet de lancer et que nous souhaitons pérenniser.

La nouvelle équipe municipale vous soutient et vous confie l'organisation des Foulées Arcisiennes qui auront lieu, si tout se passe bien, le dimanche 12 Septembre. Pouvez-vous nous en dire un peu plus et quel est l'état d'avancement du projet ?

Nous sommes ravis de pouvoir avancer main dans la main avec la nouvelle municipalité. L'organisation des Foulées Arcisiennes est vraiment importante pour notre association et pour la vie du bassin arcisien. Nous sommes sur le projet depuis début mai.

Les dossiers d'organisation sont entre les mains du préfet et nous attendons avec impatience d'obtenir les autorisations. Toutes les mesures seront prises pour respecter et faire respecter les règles sanitaires données par la Fédération Française d'Athlétisme. Concernant le parcours, quelques retouches seront proposées cette année et pleins d'autres possibilités s'offrent à nous sur les années à venir.

Nous attendons avec impatience de pouvoir participer à notre niveau à relancer les compétitions pour tous les coureurs.

Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour aider à l'organisation de cette belle journée sont les bienvenues.

TedInfo

DÉVELOPPEMENT WEB

VENTE DE SMARTPHONES, ORDINATEURS ET TABLETTES

Possibilité de souscrire à une offre mobile

PRIXTEL mobile

RÉPARATION DE SMARTPHONES, ORDINATEURS ET TABLETTES

SFR orange bouygues

5 Places des Hérons
44-000 Arcis sur Aube
03 25 71 71 22
contact@tedinfo.fr
tedinfo.fr

Robin Kevin

ARTISAN PEINTRE

PEINTURE - REVÊTEMENT SOLS ET MURS
RAVALEMENT - ISOLATION INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

06 85 86 71 06

10700 SAINT NABORD

peinture.robinkevin@gmail.com

LES AVANCÉES DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Les travaux du Contrat Local de Santé porté par la CCAMR et l'ARS sont engagés depuis 2019.

Malgré le retard occasionné par la pandémie de la Covid 19, la mobilisation des partenaires est restée intacte.

À la suite du COmité de PILotage (COFIL), réuni en janvier 2021, les groupes de travail se sont constitués.

Ces groupes sont, notamment, composés de professionnels de santé du territoire, de représentants du secteur associatif, des structures sociales et médico-sociales, des institutions, d'élus...

Leur objectif est de répondre aux préoccupations de la population en matière de santé :

- comment bien vieillir et être accompagné quand on est un aidant,
- comment limiter l'influence de certains facteurs environnementaux nocifs,
- comment inciter les jeunes et les familles à adopter de bons comportements,
- comment faciliter l'accès aux soins.

De mars à mai 2021, les différents groupes de travail, mobilisant plus d'une cinquantaine de partenaires, ont approfondi les enjeux de santé et les ont amendés par leurs propres retours d'expérience.

Les mois à venir vont mobiliser les partenaires dans la construction des actions en faveur de la



santé des habitants du territoire, entre autres :

- Forum de la santé,
- Soutien aux aidants,
- Sensibilisation au risque d'allergies dues aux pollens,
- Ateliers parentalité,
- Développement de la télémédecine.

LA ROUTE DE LA CRAIE sera inaugurée à l'occasion des Journées européennes du patrimoine

Les panneaux de signalétique touristique seront posés dans les communes du circuit 1 de la Route de la Craie cet été ! Pour fêter cette avancée du projet communautaire culturel, la CCAMR a souhaité proposer un bel événement à la population le 18 septembre 2021. C'est Luminagora qui a été choisie pour créer un spectacle unique retraçant l'histoire de cette craie qui caractérise si bien notre territoire.

La manifestation se déroulera le samedi - après-midi et soir - à Ormes. L'église Saint-Gengoult dispose de la façade et des abords les plus appropriés pour organiser une projection audiovisuelle monumentale ainsi qu'un marché d'artisans et de producteurs locaux.

Vidéo-mapping, concert, animations pour enfants, marché... la journée répondra aux envies de tous les habitants.



Côte des Bar en lumière par Luminagora en 2019

BIENTÔT UNE GENDARMERIE FLAMBANT NEUVE



«
Lors de la séance du conseil communautaire de mai 2021, l'assemblée a adopté le projet de gendarmerie d'Arcis-sur-Aube.
Cette gendarmerie sera composée de six blocs bâtiments - dont un administratif et cinq proposant des logements : quatre T5, sept T4 et trois T3.
C'est le ministère de l'Intérieur qui donnera le tempo de cette construction, après validation définitive des plans.

UNE CRÈCHE ET UN RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS POUR 2022

Le permis de construire accordé le 13 avril 2021, la crèche va pouvoir sortir de terre, après consultation et choix des entreprises pour l'ensemble des onze lots. Les travaux commenceront dès

septembre, l'ouverture du bâtiment aura lieu à la rentrée scolaire 2022.

Une phase de concertation avec les assistants maternels est prévue dès le début d'année prochaine, afin de trouver un mode

de fonctionnement convenant à l'ensemble des acteurs.

Le recrutement du personnel s'échelonne à partir du printemps avec l'embauche, dans un premier temps, des responsables des deux structures (crèche et RAM).





JOURNÉE DES AUTEURS

Quand la passion de l'histoire locale rencontre la convivialité

Fin mai, une Journée des Auteurs a été organisée par la CCAMR pour les érudits bénévoles qui œuvrent depuis trois ans à la mise en place du projet touristique : la Route de la Craie. La collaboration de plusieurs associations culturelles, de l'association Géologique Auboise ou d'auteurs indépendants a permis à la collectivité d'avancer sur, d'abord, la création d'une signalétique spécifique et son installation cet été.

La journée du 29 mai a été l'occasion pour ces passionnés d'histoire locale de rencontrer leur public et de proposer leurs ouvrages. Les visiteurs ont pu assister à des conférences traitant de la craie, cette roche typique de notre territoire, de saint Balsème et de saint Martin mais aussi des vitraux de l'église d'Arcis-sur-Aube et du métier d'éditeur.

Une première édition réussie que participants, organisateurs et visiteurs souhaitent voir reconduite.



Une douzaine d'auteurs exposants a accueilli les visiteurs amateurs d'histoire locale tout au long de la journée.

UNE MAISON FRANCE SERVICE AU CŒUR DE LA VILLE



La Maison France Service va trouver sa place dans l'ancien commerce de fleurs situé 12 place de la République.

L'achat du bâtiment, voté en réunion de conseil communautaire, a eu lieu en juin 2021.

Une attention particulière sera portée sur les travaux de réhabilitation, en concertation avec les architectes des Bâtiments de France, au vu de sa localisation face à l'église Saint-Étienne. En outre, les performances énergétiques seront étudiées scrupuleusement.

Le permis de construire sera déposé au cours de cet été pour un début de travaux dernier trimestre 2021.

Ouverture prévue au printemps 2022.

Une info, une sortie, un événement !
La Plaine d'Arcis vous guide dans votre quotidien

La Plaine d'ARCIS

Rejoignez-nous ! www.facebook.com/laplainedarcis

DES RANDONNÉES «NATURE»

pour découvrir le parcours des
Hautes Rives autrement

La communauté de communes a proposé deux randonnées pédestres le 6 juin dernier afin de voir les Hautes Rives sous un nouvel angle. Maximilien Maire, guide nature, a animé ces promenades familiales le long de l'Aube et de l'Auzon, de Nogent-sur-Aube à Morembert en passant par Dommartin-le-Coq. Les randonneurs - une vingtaine le matin et autant l'après-midi - ont pu en savoir un peu plus sur la flore et la faune locales et apprécier quelques beautés naturelles de la vallée de l'Aube.



Plusieurs dizaines d'amateurs de nature ont parcouru les 9,5 km du chemin de randonnée les Hautes Rives.

LA MICRO-FOLIE MISE EN PLACE À L'AUTOMNE

Les essais ont été concluants. Ce printemps a été l'occasion pour la communauté de communes, son animatrice et les trois étudiantes qui ont travaillé pour donner corps à la Micro-Folie, de peaufiner le projet d'installation de ce musée numérique.

Plusieurs présentations ont été faites à différents publics - dont une vingtaine d'élèves de CM1 de l'école Aurillac d'Arcis-sur-Aube - et le projet a été plébiscité, la Micro-folie sera ouverte aux scolaires avant la fin d'année 2021. Mobile par principe, elle a pour vocation d'être déplacée dans les communes de la collectivité, dans les salles aptes à la recevoir



- disposant notamment d'une réception internet qualitative - et d'être mise à disposition de tous les publics.

Le 28 mai 2021, ultime présentation de la Micro-Folie à un public d'associations, d'élus, d'agents et de partenaires.

LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE

« Danton, les derniers jours du lion »

ARCIS-SUR-AUBE

10 & 11 SEPTEMBRE 2021

La résidence artistique devant aboutir à la création de la pièce « Danton : les derniers jours du lion », a débuté dans les derniers jours du mois de mai.

Les acteurs se sont parfaitement imprégnés des lieux et surtout de leur texte, ce qui laisse augurer lors de la seconde partie de la résidence, du 6 au 11 septembre, une sortie de résidence qui attirera grand nombre de scolaires du bassin de vie (vendredi 10 septembre) et un public d'amoureux tant de théâtre que de la vie de tous ces personnages qui ont fait la Révolution (samedi 11 septembre).

Pour retracer au mieux le « pourquoi » d'une telle pièce, rien de mieux que de faire parler l'auteur de la pièce : **Étienne MÉNARD** et le metteur en scène : **Pierre BOUCARD**.

Joseph Granata

AVA : Histoire & Patrimoine



L'HISTORIQUE

France - Novembre 1793

Après quelques mois de retrait du jeu politique, en plein cœur de la Révolution, DANTON revient à Paris. Entouré de DESMOULINS et ses amis, il veut infléchir la politique de terreur menée par ROBESPIERRE et le Comité de salut public. Mais les amitiés et les alliances d'hier ont changé, les enjeux aussi...



Le mot de l'auteur :

Étienne MÉNARD

(Danton dans la pièce) :

« **DANTON, Les Derniers Jours du Lion** », c'est entrer dans l'intimité des ultimes semaines de personnages au destin hors-norme, engagés dans une terrible lutte de pouvoir, à un moment épique de l'Histoire de France.

Tout, dans la Révolution, peut être source d'inspiration pour le théâtre : le contexte, l'évènement, son impact sur l'Histoire et sur le monde, les personnages et leur destin, la dramaturgie... Danton, homme truculent, épicurien, orateur hors-pair, fédérateur est un personnage de théâtre ; son procès, mené à charge uniquement et dans lequel l'accusé se défend comme un lion blessé, est un « spectacle » à lui seul.

Neuf personnages, célèbres, animent la pièce et son histoire. Ce qui m'a intéressé, c'est de les raconter dans leur intimité : comment étaient-ils en rentrant chez eux, eux qui ne dormaient que quatre ou cinq heures par nuit ? De quoi parlaient-ils avec leur femme, avec leurs enfants ? Dans cette période de fin 1793 qui sent la mort, quand les doutes apparaissent, comment réagissent-ils ? Qu'en disent-ils ? J'ai souhaité, également, montrer les relations d'amitié, fortes parfois, entre les protagonistes. Et comment, à un moment, pour des enjeux de pouvoir, enjeux de vie ou de mort, ces relations ont volé en éclat. Comment on peut se rassembler face à un adversaire commun – la Monarchie, le Roi, -

mais quand celui-ci est à terre, que le pouvoir est vacant, qui devient ennemi ? L'épisode de la Révolution Française raconté ici est une fiction. Au vu de la richesse des éléments liés à cette période « extra-ordinaire » et pour les besoins de la narration, des choix ont été nécessaires, des libertés ont été prises, des personnages ont été occultés, des faits ont été laissés dans l'ombre, d'autres ont été déplacés, extrapolés, de nombreuses discussions imaginées, inventées...

J'espère, à défaut d'une impossible vérité, avoir pu rendre compte de manière théâtrale, du rôle de ces hommes et de ces femmes engagés dans cette aventure humaine et politique hors du commun.



Le mot du metteur en scène :
Pierre BOUCARD :

« Depuis plus de vingt-cinq ans, je nourris une vraie passion historique pour la période de la Révolution Française. Alors que n'a pas été ma joie quand Étienne Ménard, ami et comédien que j'admire, m'a demandé de mettre en scène sa pièce sur les derniers jours de Danton. Mais rapidement j'ai été pris de doutes : que faire face à des personnages que vous admirez ? Et puis comment allais-je diriger des comédiens lorsqu'il s'agit de jouer des légendes ? Des hommes et des femmes dont les noms mêmes font partie de notre imaginaire collectif ? Des hommes et des femmes dont les noms nous accompagnent depuis l'école jusque dans notre quotidien via les rues que nous empruntons tous les jours ?

Dès les premières lectures de la pièce en solitaire, ces doutes se sont évaporés. La pièce d'Étienne Ménard m'offre une voie : les rencontrer dans leurs intimités. Ce ne sont plus Danton, Robespierre, Desmoulins mais Georges, Maximilien ou Camille. Si le passage du procès redonne à entendre la parole publique de ces hommes, tout le reste re-

présente une plongée dans l'intime. Face à cette intimité, terreau de mon travail, je souhaiterai travailler sur deux axes.

Le premier est de redonner sa place au silence. Alors que l'espace public de cette époque est saturé par le verbe, l'intimité est le lieu du silence. C'est là où peuvent alors s'entendre les doutes et les peurs, mais aussi l'endroit où peut se goûter charnellement les amitiés et les haines.

Le second est de redonner leur âge à ces êtres, et retrouver ainsi leur jeunesse. Ces personnages sont des légendes et comme toute légende, ils n'ont pas d'âge. Or si la Révolution Française fut cette période où chaque année valait un siècle comme l'a dit Jaurès, c'est que l'un de ses combustibles fut la jeunesse de ces protagonistes. On oublie trop souvent que lors de leur mort, Desmoulins avait 33 ans, Saint-Just, 26 ans, Robespierre, 35 ans, et Danton, 34 ans.

Face à ces ambitions, je suis aujourd'hui ravi de pouvoir travailler avec une équipe de comédiens de grande qualité, qui permettront de redonner vie à Lucile, Camille, Antoine, Maximilien et Georges. »

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

« Arcis Val d'Aube : Histoire & Patrimoine »

Dans l'espoir que lors de la rentrée de septembre la pandémie qui nous a obligés à repousser ces résidences de plusieurs mois, nous permettra enfin d'apporter au public de notre ruralité une manifestation culturelle de haute qualité, nous voudrions dresser le planning de ce projet :

➤ **Du 6 au 9 septembre** : répétitions avec accueil et échanges avec des scolaires (tant sur la partie historique que sur la partie littéraire (« comment écrit-on une telle pièce de théâtre » ? que sur la partie « mise en scène »).

➤ **Vendredi 10 septembre (14h)** : représentation pour les scolaires : lycée des Cordeliers, collège de La Voie Châtelaine et CM2 des écoles élémentaires du bassin de vie.

➤ **Samedi 11 septembre (20h)** : représentation tout public.

Si un tel projet culturel a pu voir le jour, surtout dans la patrie même de son héros, cela n'a été possible que grâce aux soutiens de nombreux partenaires :

➤ **Publics** : commune d'Arcis-sur-Aube, communauté de communes, conseil départemental.

➤ **Privés** : entreprise Brodart, Crédit Agricole, Intermarché, pharmacie Ribéron, Éts Guérin, les Serres de l'Ardille, Ted info, don (château de Charmont).

➤ **Association Charny-le-bachot** : Histoire et Patrimoine, sans oublier la participation de notre propre association.

NAPOLÉON

La dernière grande bataille de la campagne de France

En cette année du bicentenaire de la mort de l'empereur Napoléon 1^{er}, notre association voulait rappeler que c'est à Arcis-sur-Aube qu'eut lieu la dernière grande bataille de la campagne de France.

En voici les faits marquants :

« C'est dans l'euphorie générale que débuta à Paris, le matin du 25 janvier 1814, la campagne de France. Elle se termina dans la douleur, avec l'abdication de Fontainebleau le 4 avril et le traité du même nom, signé le 11 avril, qui conduisit Napoléon 1^{er} à l'île d'Elbe. Ce fut une campagne de mouvement tant par la rapidité (environ deux mois), la distance parcourue (plus de 1 600 km) que les lieux où l'empereur résida (quarante-huit).

La bataille d'Arcis-sur-Aube des 20 et 21 mars peut être qualifiée à la fois « **d'exceptionnelle** », de par les stratégies en présence, mais aussi de « **dupes** » du fait que tour à tour, ces mêmes protagonistes eurent l'occasion de vaincre l'ennemi, mais reculèrent devant le doute qui soudain les envahit (les uns en surestimant l'ennemi, les autres en le sous-estimant).

C'est l'empereur en personne qui commandait les forces françaises avec notamment la « vieille garde », secondé entre autres par le « brave des braves », le maréchal Ney et le général Sébastiani à la tête de la cavalerie de la « garde impériale ». En face se trouvait le prince autrichien Karl Philipp de Schwarzenberg épaulé par le feld-maréchal bavarois De Wrede et le général cosaque Kaisaroff.

LA BATAILLE :

Le 20 mars, après avoir rappelé à lui Oudinot et Macdonald, Napoléon se dirige vers Arcis-sur-Aube. À 14 heures, le long de la rivière Aube, sa cavalerie se heurte à l'avant-garde de l'armée de Bohême dont le chef vient de décider une offensive générale propre à en finir avec lui en le culbutant dans la rivière.

À 16 heures, la bataille fait rage. Le soutien de l'infanterie de Ney n'a pas permis aux cavaliers français de progresser plus avant. Le « brave des braves » s'accroche au hameau de Torcy-le-Grand, tenant tête aux Bavaoises de De Wrede, tandis que la position d'Arcis-sur-Aube, est âprement disputée contre les Autrichiens avec l'assistance vigoureuse de la division de la « vieille garde », conduite par Friant.

Torcy-le-Grand n'est plus qu'un amas de décombres dévorés par l'incendie et ce n'est que vers minuit que la fusillade se fait plus sporadique.

Pendant plus de huit heures de corps à corps, 16 500 soldats français tiennent tête à 30 000 alliés. L'empereur décide de passer la nuit au château d'Arcis-sur-Aube.

À l'aube du 21 mars, Schwarzenberg, trompé par l'étonnante résistance de ses adversaires, surestime l'importance de leurs effectifs et perd toute la matinée à attendre l'arrivée de ses réserves pour reformer sa ligne de bataille. Le temps perdu s'avère d'autant plus précieux que, face à lui, les renforts affluent également : le corps de Macdonald n'est plus loin et l'entrée en ligne de celui d'Oudinot porte les forces napoléoniennes à 28 000 hommes.



Si le prince autrichien a commis une faute en surestimant son adversaire, Napoléon, trompé par le calme apparent de ce début de matinée du 21 mars, sous-estime, lui, ce même adversaire en s'imaginant que cette inactivité correspond à une retraite.

C'est ainsi que vers 10 heures, les français reçoivent l'ordre d'attaquer ; mais bientôt, force est de constater qu'ils ont devant eux une armée de 100 000 hommes dont les différents éléments - Wurtembergeois, Russes, Bavaoises et Autrichiens - dessinent un arc de cercle autour d'Arcis-sur-Aube, allant de Saint-Étienne-sous-Barbuise à Vaupoisson, en passant par Saint-Rémy-sous-Barbuise et Mesnil-la-Comtesse.

Aucune autre solution pour Napoléon que de faire retraite en se repliant sur la rive droite de l'Aube, par le petit pont de fortune que le génie avait construit à proximité de l'ancien pont. Cette retraite se déroula vers 11 heures.

Toujours confronté au doute et par manque d'audace, Schwarzenberg ne commence son attaque qu'à 16h30. Oudinot lui tient tête dans la ville sous une pluie d'obus et vers 21 h, après le passage de sa dernière brigade, il ordonne de détruire les deux ponts. »

Joseph Granata

AVA : Histoire & Patrimoine



Relais DANTON

SARL Noël

- ✓ Vente de gaz et granulés de bois COGRA
- ✓ Relais Colis
- ✓ Vente de légumes locaux



Du lundi au vendredi : 7h00 > 20h00 • Le samedi : 8h00 > 20h00

Rue de Brienne • 10700 ARCIS-SUR-AUBE
03 25 37 82 65

NAGEO
ARCIS-SUR-AUBE

PATAUGÉRIE • BAIN À REMOIS • CHAMPIGNON • SERPENT À EAU • JETS MASSANTS

Complexe Aquatique

ESPACE DÉTENTE
SAUNA HAMMAM
SALLE DE REPOS

DÉTENTE

ACTIVITÉS
AQUAGYM &
AQUABIKE

AQUABIKE

AQUAGYM

LEÇONS

4/6 ANS
APPRENTISSAGE
PERFECTIONNEMENT
ÉCOLE DE NATATION
(ADULTES & ENFANTS)

PISCINE D'ARCIS-SUR-AUBE
ROUTE DE BRIENNE
10 700 ARCIS-SUR-AUBE

INFOS & HORAIRES :
03.25.47.41.52
WWW.NAGEO.FR
PISCINE NAGEO

Arcis Mally Romerupt
L'audace d'un territoire

Fred Conseil

Tel : 06.81.52.06.44
Arcis-Sur-Aube
siret : 87858208900016

Retraite de l'administration territoriale

Propose mes services pour toutes vos démarches :

- Préparation de comptabilité entreprise
- Dossier de retraite
- Déclaration d'impôts
- Dossier MDPH
- Dossier CAF
- ...

Motoculture
SERVICES
Champenois

Matériel de motoculture, cycles et motos
Vente, entretien, réparation

Location matériel de motoculture et de chantier

Montage pneus, équilibrage
Dépot affutage

Sarl MSC - ZI - 4 rue du Stand
10700 Arcis-sur-Aube - P 06 67 73 07 08
T 03 25 37 61 21 - msc10700@orange.fr

FAMILLES RURALES

Vous souhaitez la bienvenue

Vous avez envie de découvrir de nouvelles activités ou sorties pour votre enfant et vous êtes à la recherche d'une structure.

Venez rejoindre Familles Rurales, son équipe d'animation est là pour accueillir les enfants d'Arcis-sur-Aube et communes environnantes âgés de 3 à 12 ans. L'ambiance se veut familiale, simple et conviviale. Notre accueil est ouvert toute l'année, les mercredis et les vacances scolaires, sauf vacances de Noël et trois semaines en Août.

TARIFS : Ils sont appliqués selon votre quotient familial.

La carte d'adhésion Familles Rurales est obligatoire (23 €) par famille et par année civile.

MERCREDIS

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00, en journée avec cantine.

VACANCES SCOLAIRES

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00 en journée avec cantine.

Été : du 7 juillet au 30 juillet 2021 et 23 août au 1^{er} septembre 2021

Toussaint : du 21 octobre au 5 novembre 2021

Noël : Fermeture annuelle

Pour l'été prochain, nous envisageons :

- Sortie à Provins,
- Parc Grimpobranches,
- Parc du château,
- Gymnase,
- Diverses activités : piscine, grands jeux et activités manuelles.

Renseignements et/ou inscriptions :

➤ **Par mail :**

afr.arcis.sur.aube@gmail.com ou par téléphone au **03.25.37.93.80** (sur rendez-vous auprès de la directrice Bonnot Betty).

Suite à l'assemblée générale qui a



eu lieu le 9 avril 2021 par correspondance, un nouveau bureau a été élu.

Après 30 ans de service en tant qu'animatrice, directrice et présidente, madame Bonfils Irène a donné sa démission tout en gardant un œil sur l'association.

Nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté au sein de Familles Rurales et lui souhaitons le meilleur pour la suite.



MAÇONNERIE
Aube & Puits

M. TUROT Ludovic
10240 DAMPIERRE
ludovic.turot@orange.fr
Tél. : 06 37 53 49 41

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - GROS ŒUVRE - CLÔTURES - REMBLAIS/DÉBLAIS - TRAVAUX DE TÈRASSEMENT

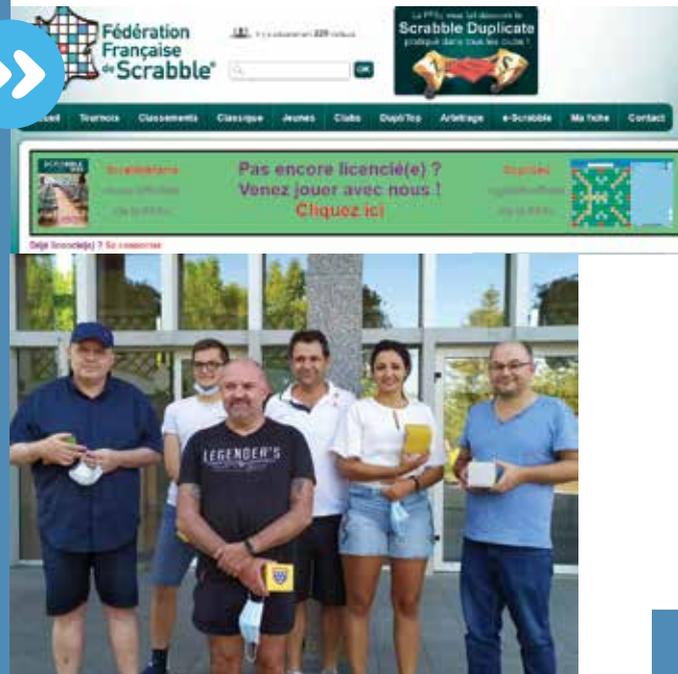
ARCIS SCRABBLE

Association créée en 1998, réunit chaque semaine les amateurs du Scrabble dans une salle de jeu de l'espace Henri Dunant, rue Henri Dunant. Actuellement les séances ont lieu le mercredi soir ou le jeudi après-midi, le Scrabble Classique (un contre un) ou le Scrabble Duplicate (tous jouent en même temps avec les mêmes tirages) sont pratiqués.

Le club est affilié à la Fédération Française de Scrabble (voir bandeau ci-contre issu du site fédéral www.ffsc.fr que je vous invite à consulter) ce qui permet aux joueurs qui le souhaitent de prendre une licence pour avoir accès aux compétitions fédérales, de profiter des avantages : logiciels (PC -Apple), applications smartphone (Android - Apple), revue digitale...

N'hésitez pas à franchir le pas, le meilleur accueil vous sera réservé.

➤ Renseignements : **Christian Dramard**
07 68 72 09 08 - chri.dramard@free.fr



▲ Les lauréats du tournoi classique d'Arcis-sur-Aube septembre 2020

ARCIS BILLARD CLUB

La saison 2020/2021 s'est arrêtée au mois d'octobre et toutes les compétitions à quelque niveau que ce soit ont été ensuite annulées en raison de la COVID 19. Malgré cela, l'ABC conserve tous ses adhérents très fidèles à leur club. Fin mai nous avons reçu l'autorisation de reprendre nos activités pour les jeunes, tous très impatients de jouer après ces huit mois de privation (en photo Lucas et Elliott). La saison 2021/2022 vient de reprendre avec l'annonce du calendrier fédéral. Nous allons devoir nous habituer à des conditions de jeu différentes dues aux mesures de précautions sanitaires dans les salles. Comme la saison précédente la demande est forte pour prendre des cours dans tous les modes de jeu.



Vous souhaitez soutenir notre club par du mécénat ou autres, contactez-nous, nos maillots et les murs de notre salle sont là aussi pour vous faire connaître dans la région et au niveau national.

L'école de billard de l'Arcis Billard Club niveau perfectionnement, plus haut niveau de la Fédération Française de Billard pour les jeux de séries, assure les cours le lundi et le mardi avec les adultes, le mercredi avec les enfants, le vendredi et le samedi pour tous. Faites-vous plaisir, jeunes et moins jeunes, garçons et filles, venez essayer. Vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au :

➤ 03 51 32 91 87 ou au 06 30 53 64 08.

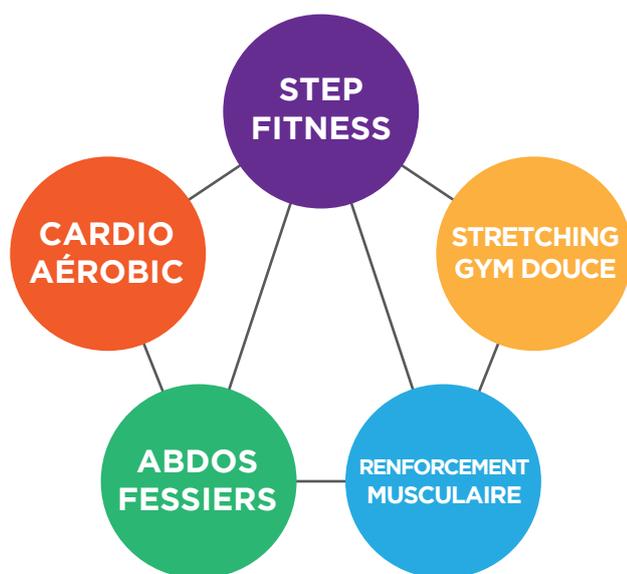
➤ **ARCIS BILLARD CLUB** Espace Henri Dunant
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Mail : arcis-billard-club@sfr.fr



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Sous l'égide de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire, l'association créée il y a plus de quarante ans, propose :



Toutes les nouvelles activités en gymnastique pour rester en forme. La qualité et la diversité des séances proposées, dans une ambiance conviviale, permettent à tous les publics, femmes et hommes, de pratiquer un sport sans compétition, à la portée de tous. Quatre séances hebdomadaires, animées par deux monitrices diplômées d'État sont proposées (en dehors des congés scolaires de la zone B) :

Arcis-sur-Aube : Espace Henri Dunant

- **Lundi après-midi** : 15h45 à 16h45 (adultes)
- **Lundi soir** : 19h30 à 20h30 (adultes)
- **Mercredi soir** : 19h00 à 20h00 (adultes)

Torcy-le-Grand : Salle polyvalente

- **Lundi après-midi** : 14h15 à 15h15 (adultes)

Deux séances gratuites avant l'inscription. Possibilité de régler la cotisation en plusieurs fois. Ouvert à toutes les communes avoisinantes. Inscription sur place.

➤ Renseignements auprès du Bureau

06 77 66 05 26 - 06 87 50 74 87 - 06 86 74 49 31

Le président, Jacques PITOIS

PÉTANQUE DU CHÂTEAU D'ARCIS

Après une année difficile, dû à la covid, la pétanque du Château d'Arcis revient grandit de nouveaux adhérents, et de nouveaux projets, nous sommes toujours ouverts à de nouvelles candidatures pour renforcer l'effectif d'une cinquantaine de membres. Aussi le comité de l'Aube de pétanque ainsi que le club d'Arcis sont aussi très fiers de vous annoncer la signature d'un partenariat tripartite avec l'USEP et l'académie de Reims. Permettant à nos éducateurs et initiateurs d'intervenir en milieu scolaire. Et sous peu un partenariat avec le sport adapté.



➤ Nos coordonnées :

arcis.petanque@gmail.com

Aurélien **06 67 81 75 85**

CLUB GÉNÉRATION MOUVEMENTS

Tous les jeudis après-midi les aînés se réunissent pour jouer aux cartes, belote, scrabble, rami, etc. à la salle 28 rue des Cordeliers.

Le club est ouvert toute l'année, il ne ferme pas pendant les vacances.

- Contactez la présidente du club, Mme Colette BERTHELLEMY : **07.80.44.87.97**



ESNA FOOT

Déjà en entente depuis quelques années au niveau des équipes jeunes, les clubs d'Arcis-sur-Aube, Mailly-le-Camp, Plancy et Ramerupt sautent le pas et ont décidé de ne faire qu'un. Le club de l'ESNA naît de cette fusion.

Fort de ses 250 licenciés, l'Entente Sportive Nord Aubeoise a la volonté de bâtir sur des bases solides et peut s'appuyer sur ses dirigeants, ses éducateurs, ses sponsors, sans oublier ses nombreux bénévoles.

Toutes les catégories d'âge sont représentées, des U6 jusqu'aux vétérans, en passant par les féminines, ce qui permet une continuité pour les jeunes. En senior, l'équipe 1^{ère} est en Régional 3.

Les entrainements des jeunes sont encadrés par des éducateurs diplômés et des bénévoles et ont lieu le mercredi après-midi.

L'occasion a été donnée à l'ensemble des licenciés de se retrouver, et pour certains de se découvrir, lors de la fête du club qui a été organisée le 13 juin 2021. Ce fut un grand succès !



Vous souhaitez intégrer notre club ?

N'hésitez pas à nous contacter via la messagerie de notre page Facebook « **ESNA Foot** » ou par téléphone au **06.81.67.96.06** (pour les catégories adultes) ou au **06.84.84.24.85** (pour les catégories jeunes).

Allez l'ESNA !

PULSATION
ÉCOLE DE DANSE JAZZ

RENTREE DES COURS
Vendredi 10 Septembre 2021

Enfant ados adultes
à partir de 4 ans

LIEU
Salle henri dunant
Arcis sur aube

PROFESSEUR
DIPLOMEE D'ETAT
en octobre 2000

Renseignements / Inscriptions
: prouxcorinne@gmail.com
06 13 54 37 60
www.dansejazzpulsations.fr

LA MPT - CENTRE SOCIAL UN NOUVEAU MONDE



Horaires d'ouverture :

- **Lundi** : Fermé
- **Mardi** : 9 h à 12 h
- **Mercredi** : 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h
- **Jeudi** : 13 h 30 à 18 h
- **Vendredi** : 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h
- **Site Internet** : <http://un-nouveau-monde.fr/>





LE JUDO...

Toute une histoire !

1882 Jigoro Kano propose une méthode d'éducation physique basée sur le combat.

De corpulence plutôt chétive, il s'est inspiré des différents arts martiaux japonais.

Le Jiu-jitsu comporte des actions qui peuvent atteindre l'intégrité physique du pratiquant.

Après en avoir éliminé les actions dangereuses, telles que coups de pieds, de poings, il conserve les projections, immobilisations, clés de bras, étranglements, dont les pratiquants gardent le contrôle.

Il appellera le résultat de cette étude LE JUDO (La voie de la souplesse)

En France le professeur (autoproclamé) Ré Nié publie sa méthode de Jiu-Jitsu après avoir défié et vaincu des boxeurs de renom.

Le judo sera enseigné par Maître Mikonosuke Kawai-shi dès 1935. Il connaîtra un succès grandissant hors des limites du Japon, La Fédération Française de Judo (FFJDA) forme des enseignants de différents niveaux, ainsi les qualités technique et pédagogique sont garanties, dans des conditions de sécurité optimum.



Aujourd'hui la pratique du judo apporte beaucoup aux enfants qui apprennent à s'affronter de manière virile, dans le cadre de règles instituées de longue date.

Ainsi les valeurs du judo sont : la politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, la modestie, l'honneur, le respect. C'est cette particularité qui le distingue de bon nombre de pratiques sportives.

La progression dans la connaissance technique est sanctionnée par les grades.

Du 6^{ème} Kyu (ceinture blanche) au 1^{er} Kyu (ceinture marron) ils sont laissés à l'appréciation du professeur.

À partir du 1^{er} dan ils sont délivrés par les instances fédérales.

À Arcis-sur-Aube les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 19h30 au gymnase route de Brienne.

ARCIS-SUR-AUBE CYCLOTOURISME

Créée en 1976, l'association Arcis-sur-Aube Cyclotourisme compte 26 licenciés de tout âge (de 16 à 89 ans). Plusieurs membres du club ont participé à des épreuves de longue distance, dont une particulièrement connue des amateurs d'endurance : le Paris-Brest-Paris (1 260 km).

D'autres sorties ont fait les beaux jours du club : le périple Arcis Gomaringen Arcis - 1 000 km en 2012, effectué sur 5 jours, avec la participation du jumelage Arcis Gomaringen et en mémoire de M. Robert PIAT à l'origine de ce jumelage.

Mise à part l'année 2020, où aucune sortie n'a été programmée en raison de la pandémie, le club organise tous les ans, une sortie sur deux jours en montagne : les Vosges, le Jura, le Morvan ou bien même l'Ardèche.

Des sorties sont également proposées dans les départements voisins : Haute-Marne (Colombey-les-deux-Églises) ou bien dans l'Yonne sur les coteaux de Chablis, ou également dans la Marne sur la route du Champagne.

Le club effectue ses sorties le dimanche matin au départ de la place de la mairie : de 70 km en hiver à environ 100 km en période estivale.

Si vous voulez nous rejoindre, il suffit de contacter la mairie qui vous donnera les coordonnées du club.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE
STRETCHING

Inspiration

METHODE PILATES



Possibilité d'intégrer le cours toute l'année



LIEU
Salle henri dunant
Arcis sur aube

CONTACT : 06 13 54 37 60
prouxcorinne@gmail.com
www.dansejazzpulsations.fr

L'OUTIL EN MAIN DU NORD DE L'AUBE

Échanger et transmettre

L'année 2020-2021 a été très perturbée par la Covid mais nous avons pu réouvrir nos ateliers pour la fin de l'année scolaire, en respectant les consignes de sécurité (des masques à visières attribués aux enfants et aux gens de métier).

Des gens de métier, des artisans bénévoles initient les jeunes de 9 à 14 ans, aux métiers du patrimoine, se retrouvent tous les mercredis après-midi pendant la période scolaire.

L'initiation aux différents métiers dure deux ans avec une remise de diplôme en fin d'année. L'enfant reçoit une initiation dans un environnement pédagogique

privilegié et dans un esprit familial, la fierté qu'il retire de ces preuves concrètes de son initiation fait la gloire des animateurs !

La rentrée se fera le 8 septembre 2021, le mercredi de 14h30 à 17h00 (en période scolaire).

L'Outil en Main recherche de nouveaux bénévoles : couture, tricot, électricité, broderie, plâtrerie, poterie, tapisserie...

Pour tout contact :

➤ Marcel COLLOT
Tel. **07 71 76 75 73** - collotm.th@gmail.com

➤ Siège social :

Mairie d'Arcis-sur-Aube
1 place des Héros
10700 ARCIS-SUR-AUBE



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

10 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mars à 18 heures 30 le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la salle des fêtes, sous la présidence de monsieur HITTLER Charles, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. HITTLER, maire ; MM FILIPPI, LORNE, FINCK MMES LESAGE, LOISEAU, MORIZOT adjoints au maire, M. DESCHAMPS, conseiller municipal délégué ; MM. BION, ALBERT, PAUTRAT, PAX, WOZNIAK, RICHARD, COUSIN, MMES FERON, DRION, TEUFEL, HULOT, SHAW, HERBLOT, SOUCAT, DAIRE

CONVENTION D'ADHÉSION AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AFFIRME** son engagement dans le programme Petites Villes de Demain en partenariat avec la communauté de communes
- **DONNE** son accord pour que le maire engage toutes les démarches y afférentes
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention d'adhésion

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **CONSTATE** que les écritures passées par madame la trésorière au titre de la gestion de l'exercice 2020, tant en ce qui concerne le budget principal que les budgets annexes, sont conformes à celles des comptes administratifs 2020.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (budget principal et budget annexe)

1. Donne acte de la présentation faite au compte administratif.
2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation

de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Arrête les résultats définitifs.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 - budget principal

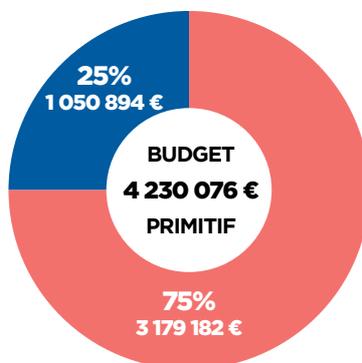
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- PROCÈDE** à l'affectation de ces résultats :
- Affecte la somme de 324.849,90 € à l'article 001 dépenses d'investissement.
 - Affecte la somme de 360.452,62 € à l'article 1068 recettes d'investissement.
 - Affecte la somme de 178.653,52 € à l'article 002 recettes de fonctionnement.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 - budget principal M14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ADOpte** par nature, après examen, chapitre par chapitre, le projet de budget primitif M14 pour l'exercice 2021, dont la balance générale s'équilibre en dépenses et en recettes à 4.230.076 € :
- Section de fonctionnement :**
3.179.182 €
- Section d'investissement :**
1.050.894 €



AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 - budget annexe eau et assainissement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

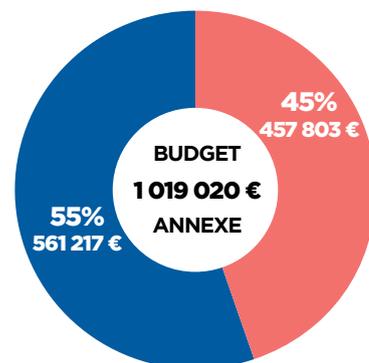
PROCÈDE à l'affectation de ces résultats :

- Affecte la somme de 429.856,14 € à l'article 001 recettes d'investissement
- Affecte la somme de 276.179,61 € à l'article 002 recettes de fonctionnement.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 - budget annexe M49 (service eau et assainissement)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ADOpte** par nature, après examen, chapitre par chapitre, le projet de budget primitif M14 pour l'exercice 2021, dont la balance générale s'équilibre en dépenses et en recettes à 1.019.020 € :
- Section de fonctionnement :**
457.803 €
- Section d'investissement :**
561.217 €



RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU QUAI

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire.
- **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 375 euros.
- **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE BRIENNE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

➤ **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 10 500 euros.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du code général des collectivités territoriales.

MISE EN PLACE DE DEUX FEUX DE SIGNALISATION LUMINEUSE RUE DE TROYES

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par monsieur le maire.

➤ **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, sous réserve de l'accord du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 5 750 euros.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

MISE EN PLACE DE DEUX FEUX DE SIGNALISATION LUMINEUSE RUE DE TROYES (TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES : REMPLACEMENT DU FEU DE SIGNALISATION SUR LA POTENCE)

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par monsieur le maire.

➤ **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, sous réserve de l'accord du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 1 800 euros.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

MISE EN CONFORMITÉ DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **APPROUVE** les devis et les plannings suivants :

➤ Pour le point A2 : 21 426.54 € TTC et planifié semaine 13.

➤ Condamnation des déversoirs d'orage : 5 755.39 € TTC planifié semaine 14.

➤ Dispositifs de mesures 15 437.90 € TTC planifié semaine 14.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires à la réalisation des travaux.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION GRAND EST POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE SUR LE COSEC

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **SOLLICITE** la région Grand Est pour l'obtention d'une subvention pour l'établissement du diagnostic énergétique du COSEC.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires à la réalisation du diagnostic.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT EN APPLICATION DU II DE L'ARTICLE 3 DE LA LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984 MODIFIÉE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **CREE** un emploi non permanent à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2021 pour une durée de 6 ans.

➤ **PRÉCISE** que la rémunération sera fixée en fonction des conditions ci-dessus définies.

➤ **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs.

➤ **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget communal pour la rémunération de cet agent.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

CONVENTION D'UTILISATION ET DE SURVOLS DES CHEMINS DANS LE CADRE D'UN PROJET ÉOLIEN

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **AUTORISE** la signature de la convention d'utilisation et de survol des chemins communaux autorisant l'accès à la zone de projet, dans la mesure où elle respecte l'affectation desdits chemins et dans les conditions prévues dans la note de synthèse et le projet de convention joints à la présente délibération.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à signer tout document nécessaire à ladite convention, y compris l'avis de démantèlement, y compris mandater un géomètre ou faire publier les documents utiles auprès du service de publicité foncière et, de façon générale, tout acte utile au bon développement du projet éolien mené par la société Intervent.

➤ **RAPPELLE** que toute dégradation ou usure prématurée du chemin causée par l'activité de la société Intervent devra être réparée aux frais de cette dernière.

Marjolaine Fleurs
4, rue de Paris
10700 ARCIS-SUR-AUBE
Tél. : 03 25 37 95 55
www.marjolainefleurs.com

Fleurs de l'Ardille Coquin et Fils
10240 NOGENT-SUR-AUBE
Tél. : 03 25 37 68 07
www.fleurs-de-lardille.com

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

6 avril 2021

Le 6 avril 2021, à 18 heures 30 le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la salle des fêtes, sous la présidence de monsieur HITTLER Charles, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. HITTLER, maire ; MM FILIPPI, LORNE, FINCK MMES LESAGE, LOISEAU, MORIZOT adjoints au maire, M. DESCHAMPS, conseiller municipal délégué ; MM. BION, ALBERT, PAUTRAT, PAX, WOZNIAC, RICHARD, COUSIN, MMES DRION, TEUFEL, HULOT, SHAW, SOUCAT, DAIRE (arrivée à 18 h40).

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Gislaïne HERBLOT donne pouvoir à M Patrick FINCK.
Mme Marie-Laure FERON donne pouvoir à Mme Anne LOISEAU.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

ATTRIBUE les subventions suivantes :

- Asa Football : 1 000 €
- ADMR : 4 300 €
- Amicale donateurs de sang : 200 €
- Amicale sapeurs-pompiers : 1 500 €
- Amicale personnel : 1 000 €
- Arcis Billard Club : 1 800 €
- Arcis cyclotourisme : 300 €
- Arcis handball : 1 000 €
- Arcis Val d'Aube histoire et patrimoine : 600 €
- Centre social MPT : 15 000 €
- CFA BTP Aube : 390 €
- Club féminin : 200 €
- Dynamôme : 750 €
- Familles rurales : 3 000 €
- Génération mouvement : 200 €
- Gymnastique volontaire : 200 €
- Kumi Kata Club : 200 €
- Le petit plus de Pierre : 200 €
- Les croqueurs de pommes : 200 €
- Les p'tits bouts : 200 €
- Les roses du Val d'Aube : 200 €
- Ligue contre le cancer du sein : 1 000 €
- L'outil en mains : 2 000 €
- Protection civile : 500 €
- RASED Ecole Aurillac : 360 €
- Ciné Ligue : 1 169 €
- Fraternelle/tir : 0 €
- Les archers des prés dorés : 0 €

- La loutre arcisienne : 0 €
- Prévention routière : 0 €
- Pulsation : 0 €
- Team MGT : 0 €

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION AU C.C.A.S.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **CONFIRME** l'attribution d'une subvention de fonctionnement au C.C.A.S d'un montant de 12.000 €.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2021 : TRANSFERT DE CRÉDITS

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **CONFIRME** le transfert de la somme de 240.000 € du budget annexe eau et assainissement (M49) vers le budget principal (M14).
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

RACHAT IMMOBILISATION DU BUDGET ANNEXE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **CONFIRME** le transfert de l'immobilisation de 1989 du budget annexe eau et assainissement (M49) vers le budget principal (M14).
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ 2021

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE** les taux des taxes directes locales, comme suit :
 - Taxe sur le foncier bâti : 37,00 % (17,58 % taux de la commune + 19,42 % taux du département)
 - Taxe sur le foncier non bâti : 22,22 %
 - Contribution foncière des entreprises : 17,21 %
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

BUDGET PRINCIPAL M14 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** la modification des prévisions budgétaires comme suit :

Recettes de fonctionnement :

- **Compte 73111** : prévu : 1.370.000 € modifié : 1.243.535 €
- **Compte 74833** : prévu : 2.400 € modifié : 64.247 € (compensation contributions entreprises)
- **Compte 74834** : prévu : 2.000 € modifié : 153.115 € (compensation exonérations taxes foncières)
- **Compte 74835** : prévu : 69.000 € modifié : 0 € (compensation taxe d'habitation)

Dépenses de fonctionnement :

- **Compte 615228** : prévu : 5.000 € modifié : 10.000 €
- **Compte 615231** : prévu : 50.000 € modifié : 60.000 €
- **Compte 023** : prévu : 285.309 € modifié : 287.806 € (virement à la section d'investissement)

Recette d'investissement :

- **Compte 021** : prévu : 285.309 € modifié : 287.806 € (virement de la section de fonctionnement)

Dépenses d'investissement :

- **Compte 2041582** : prévu : 21.425 € modifié : 24.222 €
- **Compte 21312** : prévu : 19.400 € modifié : 24.400 €
- **Compte 2135** : prévu : 13.069 € modifié : 17.769 €
- **Compte 2188** : prévu : 28.818 € modifié : 33.818 €

RÉNOVATION DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COUR DE LA MAIRIE

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu de prévoir la rénovation de l'installation communale d'éclairage public dans la :

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par monsieur le maire.

➤ **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 425 euros.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

MISE EN PLACE DE DEUX TOURNE À DROITE CARREFOUR À FEUX TRICOLORES RUE DE BRIENNE ET RUE DE CHÂLONS

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par monsieur le maire.

➤ **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 900 euros.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

MISE EN LUMIÈRE DE LA TOUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par monsieur le maire.

➤ **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 2 370 euros.

➤ **S'ENGAGE** à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

➤ **PRÉCISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES : RÉDACTION D'UN PORTER À CONNAISSANCE DANS LE CADRE DU PRÉCONTENTIEUX EUROPÉEN POUR NON-CONFORMITÉS DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

- RAPPEL DU CONTEXTE ET DÉFINITION DES BESOINS
- PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
- OUVERTURE DES CRÉDITS
- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE
- SIGNATURE DU MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

1. DÉCIDE de déposer un porté à connaissance auprès de la DDT de l'Aube dans le cadre du précontentieux européen.

2. DIT que cette mission doit être confiée à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

3. RETIENT l'offre de la régie du SDDEA pour mener à bien cette mission.

4. FIXE comme suit le plan de financement de cette opération :

Subvention AESN (50% de l'étude)	5 000,00 €
Autofinancement à la charge du budget annexe du service d'assainissement des eaux usées communal	5 000,00 €
MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION HT	10 000,00 €

5. S'ENGAGE à ouvrir les crédits correspondants en dépenses et en recettes au budget annexe du service d'assainissement des eaux usées.

6. DIT qu'une demande de subvention sera déposée auprès de l'AESN correspondant à la rédaction du porté à connaissance concernant la remise aux normes du système d'assainissement des eaux usées de la commune pour un montant total de 10 000 € HT.

7. AUTORISE dès à présent monsieur le maire à signer le marché de l'étude à intervenir.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DU CHEF DE PROJET POUR « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **SOLLICITE** le financement auprès de la Banque des Territoires.

➤ **SOLLICITE** le financement auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

➤ **SOLLICITE** toute autre possibilité de financement.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à faire toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires.

OPPOSITION AU TRANSFERT AUTOMATIQUE DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARCIS-MAILLY-RAMERUPT

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **S'OPPOSE** au transfert automatique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la communauté de communes d'Arcis-Mailly-Ramerupt.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire, ou son représentant, à transmettre la présente délibération à madame la présidente de la communauté de communes d'Arcis-Mailly-Ramerupt et à monsieur le préfet de l'Aube.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

26 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six avril à 18 heures 30 le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la salle des fêtes, sous la présidence de monsieur HITTLER Charles, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. HITTLER, maire ; MM LORNE, FINCK MMES LESAGE, LOISEAU, MORIZOT adjoints au maire, M. DESCHAMPS, conseiller municipal délégué ; MM. BION, ALBERT, PAUTRAT, PAX, RICHARD, WOZNAK, MMES DRION, SHAW, FERON, HERBLOT, TEUFEL, SOUCAT.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence HULOT donne pouvoir à M Charles HITTLER
M Daniel FILIPPI donne pouvoir à M Charles HITTLER
M Camille COUSIN donne pouvoir à M Nabil RICHARD.

ABSENTS :

Mme Karine DAIRE

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE D'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ À LA COMMUNAUTÉ ARCIS-MAILLY-RAMERUPT



Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **AUTORISE** le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité à la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt.

CESSION DE GRÉ À GRÉ D'UN VÉHICULE COMMUNAL

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **AUTORISE** la cession de ce véhicule utilitaire pour un montant de 14 000 €.

➤ **INSCRIT** la recette au budget communal.

➤ **AUTORISE** monsieur le maire à déposer le règlement à la trésorerie et à signer les documents afférents à ce dossier.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES TERRASSES - PROPOSITION D'EXONÉRATION

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

➤ **EXONÈRE** totalement de la redevance d'occupation du domaine public pour les commerçants suivants : le café de l'Agriculture, le bar la Pomme d'Or, le restaurant Pizz'Lunch & dinner, le Kebab d'Arcis et Marjolaine Fleurs.

➤ **EXONÈRE** de moitié la redevance d'occupation du domaine public pour TED INFO.

DEMANDE DSIL RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

➤ **DÉCIDE** de solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour la rénovation énergétique des bâtiments publics à hauteur de 40 % soit 320 000 €.

➤ **ARRÊTE** les modalités de financement :

Coût du projet HT : 800 000 €

DSIL : 320 000 €

Conseil régional du Grand Est (Climaxion) : 45 000 €

Département : 275 000 €

Fonds libre : 160 000 €

➤ **AUTORISE** le maire à signer les dossiers s'y rapportant.



**COLLET[®]
METAL**

Professionnels
et particuliers

Plus de 25 ans
d'expérience !

COLLET METAL

3, rue du stand ZA - 10700 ARCIS-SUR-AUBE

Tél.: 03 25 37 07 06

Métallerie - Serrurerie - Charpente métallique - Bardage - Couverture
Portails fer, alu, inox - Portes de garage - Motorisation
Pliage - Cisailage - Découpage par sablage

www.colletmetal.com - Email : colletmetal@orange.fr

Menuiserie - Ebenisterie
Drouot - Richet

Ouverture
Le savoir de 1978

Isolation

Portail - Portes de garage

Cuisine

Volets roulants

Fenêtres bois - PVC - Alu

Stores - Bannes



1306474200VD



4, rue Veuve-Dupont-Rigault - **ARCIS-SUR-AUBE**
Tél. 03 25 37 81 28



**CONCEPTEUR
FABRICANT**
de solutions innovantes
**POUR L'INDUSTRIE
AGROALIMENTAIRE**

MILLBÄKER SAS
ZI La Fonderie - BP39 - 10700 Torcy-Le-Petit
+33(0) 3 25 37 79 37 - ingredient@millbaker.com
www.millbaker.com

sonance
AUDITION

**Bien entendre,
c'est mieux comprendre**



**Bilan auditif
et essai gratuit**



**Aides auditives
personnalisées**



**Entraînement
auditif**



**Reste à
charge 0€**



Loïc Hanczar - Audioprothésiste D.E.

**19, rue de Troyes
ARCIS-SUR-AUBE
03 51 62 67 29**

NUMÉROS UTILES

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

1 place des Héros
10700 ARCIS-SUR-AUBE
☎ 03 25 37 80 36
Fax : 03 25 37 89 67
✉ mairie@arcis-sur-aube.com
🌐 www.arcis-sur-aube.com

M. le maire reçoit de 11h00 à 12h00, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi.

🕒 Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-17h00

ÉCOLE DE MUSIQUE

🕒 Ouverte le mercredi et le samedi après-midi.
☎ 03 25 37 83 56

MÉDIATHÈQUE

Espace Danton - 1, rue de Paris
✉ biblio.arcis@wanadoo.fr
☎ 03 25 37 83 93
🕒 Horaires d'ouverture

Mardi et jeudi : 14h30 - 17h30
Mercredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h30 - 17h30
Samedi : 10h00 - 16h00 (fermée les samedis d'août)

TRÉSORERIE

1, place Danton
☎ 03 25 37 84 69
🕒 Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Vendredi : 8h30 - 12h00

NUMÉROS UTILES

- N° d'urgence européen (numéro unique) : **112**
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114** (accessible par fax et SMS) (en remplacement des 15, 17, 18).
- Centre antipoison : **01 40 05 48 48**
- Urgence aéronautique : **191**

- Non au harcèlement : **30 20**
- Enfance maltraitée : **119** (gratuit, 24h/24)
- Maltraitance des personnes âgées : **01 42 50 11 25**
- Violences conjugales : **39 19**
- SOS-Viols femmes informations : **0 800 05 95 95** (anonyme et gratuit)
- Suicide écoute : **01 45 39 40 00** (7 j/7, 24 h/24)
- Enfants disparus : **116 000**
- Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) : **0810 00 5000**
- Stop Djihadisme - **0 800 00 56 96**

LA POSTE

10, rue de Paris
☎ 03 25 37 78 70
🕒 Horaires d'ouverture
Ouvert le lundi : de 10h30 à 12h et de 14h à 17h.
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le samedi : de 9h à 12h.

CAMPING MUNICIPAL DE L'ÎLE DE CHERLIEU

🕒 Ouvert du 15 avril au 30 septembre
☎ 03 25 37 98 79

NUMÉROS UTILES :

- SAMU **15**
- Gendarmerie **17**
- Pompiers **18**
- Préfecture **03 25 42 35 00**
- Conseil départemental **03 25 42 50 50**
- Tribunal d'instance **03 25 43 56 10**
- Tribunal de grande instance **03 25 43 55 70**
- Casier judiciaire **02 40 49 08 94**
- Assistantes sociales **03 25 37 04 77**
- Lycée des Cordeliers **03 25 37 85 82**
- Collège de La Voie Châtelaine ... **03 25 37 85 52**

- École élémentaire Aurillac **03 25 37 82 20**
- École maternelle Jean Jaurès ... **03 25 37 97 60**
- Salle des fêtes **03 25 37 07 05**
- Presbytère **03 25 37 85 98**
- Contact presse : Sylviane Riché **06 35 27 01 82**
- URGENCE GAZ **0 800 473 333**
- URGENCE EDF **0 972 675 010**
- SUEZ (dépannage) **0 977 401 123**

➤ CORONAVIRUS (SARS-COV-2, COVID-19) : **0 800 130 000**

➤ Fil santé jeunes : **0 800 235 236**

➤ Sexualité / Contraception / IVG : **0 800 08 11 11**

➤ Sida info service : **0 800 840 800**

➤ Cancer info service : **0 810 810 821**

➤ Maladies rares info services : **0 810 631 920**

➤ Croix-Rouge écoute : **0 800 858 858**

➤ Écoute alcool : **0 980 980 930**

➤ Tabac info service : **39 89**

➤ Écoute cannabis : **0 811 912 020** (prix appel local)

➤ Drogues info service : **0 800 23 13 13**

➤ Anorexie Boulimie Info Écoute : **0 810 037 037**

➤ Net écoute : **0 800 200 000** (addiction aux écrans)

➤ Urgences funéraires, information aux familles, 7 j/7 et 24 h/24 : **0 800 880 088** (n° Vert)

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ambulances		
Ambulances Arcisiennes	8, rue de Troyes	03 25 37 85 80
Pharmacies		
Pharmacie RIBÉRON Charlotte	2, Place de la République	03 52 11 00 00
Médecins		
Dr DAIRE Thierry	80, rue Saint-Rémy	03 25 37 56 56
Dr HONNET Jean-Pierre	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 12 95
Dr N'KILI BENGONE Aglaé		03 51 62 61 80
Dr JOLIOT-HAAS Armelle	2, Place de la République	03 25 37 13 34
Dr GUBLIN Lucie		03 74 72 12 35
Dr SAVOYINI Marion		03 74 72 12 34
Dentistes		
DORBEAUX Guillaume et JACQUINET Antoine	5, rue de la Marine	03 25 37 80 21
Masseurs - kinésithérapeutes		
DAMGÉ Patrice	55, rue Saint-Rémy	03 25 37 12 35
LALLEMENT Aurore	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 82 14
ROMAN Georgiana	9, rue de Châlons	03 51 62 63 66
COZMULEASA Irina		03 51 62 63 67
CHIRU BARBU Andrei		03 51 62 63 66
CRISTEA MIHAI Cezar		03 51 62 63 68
Osthéopathe		
MEUNIER Olivier	77, rue Saint-Rémy	06 20 16 51 05

Infirmières		
Josiane SIMMONOT	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 10 21
SCM RUSE-HENRION		03 25 37 82 09
Charlène GEOFFROY		03 25 37 80 54
Morgane MIZELLE		06 46 44 54 53
Ludivine LEROY		06 27 37 13 50
Jade NEANT	2, Place de la République	06 36 19 21 89
Podologue		
Isabelle COURTY	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 21 83
Carine LECLAIRE	2, Place la République	03 25 41 10 47
Psychologue clinicien - Enfants, adolescents, adultes		
Julien MOLINIER	41, rue Saint-Rémy	07 81 88 41 80
Psychomotricien - relaxologue		
Pierre LACHARME	41, rue Saint-Rémy	06 59 10 90 14
Diététicienne Nutritionniste		
Mathilde ARLOT	41, rue Saint-Rémy	06 63 91 47 38
Sage Femme		
Karinne DAIRE	80, rue Saint-Rémy	06 32 06 84 17
Pauline SIMONNOT	2, Place de la République	06 20 56 14 58
Pharmacies de garde		
Liste disponible sur le site de la mairie. Pour la pharmacie RIBÉRON : 32 37		

SECTEUR 4 - ARCIS-SUR-AUBE CALENDRIER COLLECTES OM ET TRI 2021

juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 S	31 M	31 J	31 D	31 M	31 V	31 L

L'AGENDA DE JUILLET À DÉCEMBRE

(sous réserve d'annulation en raison
de la crise sanitaire)

JUILLET

Dimanche 11 : Vide-grenier

Samedi 24 : Théâtre spectacle de rue présenté par la Compagnie « **EZ3** » (dans le parc du château).

SEPTEMBRE

Samedi 4 : Forum des associations (COSEC)

Lundi 6 au samedi 11 : Résidence artistique et représentation théâtrale « **DANTON les derniers jours du Lion** » organisée par l'association Arcis Val d'Aube Histoire & Patrimoine (à la salle des fêtes)

Dimanche 12 : « *Les Foulées Arcisiennes* »

Dimanche 19 : Journées du patrimoine

NOVEMBRE

Jeudi 11 : Armistice 1918 - défilé (départ place des Héros vers le cimetière et retour au monument aux morts rue Grassin pour discours et dépôt de gerbes)

Mercredi 17 : Repas organisé par l'association Ensemble et Solidaire (à la salle des fêtes)

Dimanche 21 : Assemblée générale de l'association Les Roses du Val d'Aube (à la salle des fêtes)

Samedi 27 : Spectacle présenté par la chorale « **La clé des chants** » (à la salle des fêtes)

AOÛT

Mercredi 25 : Don du sang (à la salle des fêtes)

Samedi 28 : feu d'artifice tiré à 22 h (dans le parc du château)

Dimanche 29 : 11h - dépôt de gerbe au monument aux morts avenue Grassin, Dans le parc du château :

14h - Blind test géant avec Star Système sonorisation

15h - **Passé Partout de Fort Boyard en concert** suivi par une séance de dédicaces.

16h30 - Animation avec Star Système Sonorisation

OCTOBRE

Samedi 2 : Soirée LOTO à la salle des fêtes organisée par le KIWANIS Arcis Val Aube (à la salle des fêtes)

Samedi 9 : Journée nationale des commerces de proximité organisé par la CAP Arcis

Vendredi 8 octobre au mardi 19 octobre : Exposition « *Industries et outils de production du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle à Arcis-sur-Aube* » à la salle des fêtes et à l'espace DANTON présentée par l'association Arcis Val d'Aube Histoire & Patrimoine

Dimanche 17 : Foire commerciale et artisanale d'Automne

Dimanche 24 : Thé dansant du centre social Le Nouveau Monde (à la salle des fêtes)

Dimanche 24 : Pièce de théâtre présentée par la troupe COLAVERDEY de Charmont-sous-Barbuise (à la salle des fêtes)

Mercredi 27 : Don du sang (à la salle des fêtes)

DECEMBRE

Vendredi 3 et samedi 4 : Téléthon

Mercredi 15 : Spectacle de Noël pour les enfants de la commune organisé par le comité des fêtes (à la salle des fêtes)

Mercredi 29 : Don du sang (à la salle des fêtes)

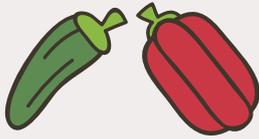


Préparation : 15 mn

Cuisson : 1 h environ

Ratatouille

pour 4 personnes



250 g de poivrons rouges et verts coupés en lanières



250 g d'aubergines coupées en tranches



250 g de courgettes coupées en tranches



1 oignon finement tranché



2 tomates mûres pelées, épépinées et concassées



2 cuillérées à soupe d'huile d'olives



2 gousses d'ail écrasées



1 bouquet garni (persil, laurier, romarin et sauge)



Poivre et sel

1. Dans une cocotte, faire blondir l'oignon dans une cuillère d'huile d'olives pendant 5 à 6 mn à feu doux. Retirer et réserver.
2. Verser le reste d'huile d'olive et faire revenir de même les poivrons pendant 5 à 6 mn. Retirer et réserver.
3. Mettre les aubergines et les faire saisir pendant 2 à 3 mn à feu assez vif. Retirer et réserver.
4. Procéder de même avec les courgettes.
5. Remettre tous les légumes dans la cocotte, y ajouter les tomates, l'ail et le bouquet garni.
6. Saler modérément, poivrer, couvrir et laisser cuire à feu doux pendant 45 mn.
7. Retirer le bouquet garni, dresser dans un légumier et servir chaud ou froid.

Valeurs nutritionnelles indicatives pour 1 portion

Calories : 89 Kcal

Lipides : 5 g

dont lipides saturés : 1 g

Cholestérol : 0 g

Protéines : 2 g

Glucides : 8 g

Sucre ajouté : 0 g

Sodium : 9 mg

Fibres : 3 g

Arcis Immobilier

ACHAT - VENTE - LOCATION - ESTIMATION

A acheter à ARCIS



Agéablement située

Maison T5 avec terrain et dépendances
Classe énergie vierge

112 000 €* Réf 3061



Tout y est possible

Maison 135m², dépendances 120m²
sur terrain 500m²
Classe énergie vierge

119 000 €* Réf 3046



Dans la verdure

Maison indépendante de plain pied
92m², garage sur 900m²
Classe énergie D

136 000 €* Réf 3062



Emplacement de choix

Immeuble de commerce avec 2
appartements, garage
Classe énergie G

147 500 €* Réf 3052



Traditionnel

Pavillon T7 de 200m², sous sol
dépendance et parc de 2200m²
Classe énergie E

225 000 €* Réf 2984

Vendeurs.
Nous recherchons
des biens : maisons,
appartements,
dépendances,
terrains sur Arcis
et les environs

Renseignez-vous !!!

Retrouvez toutes nos affaires sur le site

www.arcis-immobilier.fr

18, rue de Paris - ARCIS-SUR-AUBE - Tél. 03 25 37 26 71

*pour ces biens les honoraires d'agence seront intégralement à la charge du vendeur.